

NOUVELLE-ÉCOSSE

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Un des documents de travail préparés par
le ministère de l'Expansion économique régionale
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales
relativement à une politique de développement régional au Canada

HT
395
.C32
N814

Avril 1973

HC
117
N7
C3614

NOUVELLE-ÉCOSSE:

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SITUATION ÉCONOMIQUE	3
Historique	3
Évolution récente	4
Indicateurs économiques	5
Projections	6
POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT	11
Introduction	11
Possibilités de consolidation de l'économie	12
Perspectives sectorielles	13
Perspectives régionales	14
ESTIMATS DU RAPPORT MINISTÉRIEL	15

DEPT. OF REGIONAL ECONOMIC EXPANSION
LIBRARY
JUL 9 1973
OTTAWA
BIBLIOTHEQUE
MIN. DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Un des documents de travail préparés par
le ministère de l'Expansion économique régionale
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales
relativement à une politique de développement régional au Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
SITUATION ÉCONOMIQUE	3
Historique	3
Évolution récente	5
Indicateurs économiques	10
Projections	20
POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT	27
Introduction	27
Possibilités de consolidation de l'économie	28
Perspectives sectorielles	31
Perspectives régionales	39
EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL	45

INTRODUCTION

Le ministère de l'Expansion économique régionale a été établi en 1969, dans le but de raffermir et de concentrer les efforts du gouvernement fédéral pour réduire les disparités régionales et favoriser le développement régional. Le ministère poursuit le travail entrepris par l'administration du rétablissement agricole des Prairies et se voit confier la responsabilité des accords conclus, en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et du Fonds de développement économique rural (FODER). Le programme de l'Agence de développement régional, conçu dans le but de stimuler la décentralisation des activités industrielles, sert de départ pour l'implantation par le ministère d'un programme semblable et beaucoup plus diversifié, en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional. Le ministère s'acquitte des engagements pris par l'Office d'expansion économique de la région atlantique et lance un nouveau programme d'assistance à l'établissement d'infrastructures, en vertu des dispositions sur les "zones spéciales" énoncées dans la Loi concernant le ministère de l'Expansion économique régionale.

En 1972, le ministère entreprend une révision de sa politique pour évaluer le progrès réalisé et surtout pour formuler les principes de base qui lui permettront de faire face au défi du développement régional au milieu des années 1970. Ce rapport fait partie des études préparées à la suite de cette révision. Un rapport distinct a été préparé pour chacune des provinces (sauf l'Île-du-Prince-Édouard), la région de l'Atlantique, la région de l'Ouest et une région désignée, aux fins de cette analyse, sous le nom de région du Nord-Ouest. Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, le plan d'aménagement actuellement en vigueur prévoit un cadre et des organes administratifs, en vue d'une élaboration conjointe des priorités et d'un lancement conjoint des projets. Un rapport fédéral distinct serait donc assez mal venu. Chaque rapport résume la situation économique et sociale, en plus d'analyser les domaines où le développement économique pourrait marcher de pair avec le développement social. L'ensemble de ces rapports doit former un document de travail pour faciliter la consultation avec chacun des gouvernements provinciaux, dans l'espoir d'en arriver à des façons nouvelles et plus efficaces d'aborder le développement économique régional.

Les problèmes posés par le développement économique régional sont complexes et varient suivant les périodes et les régions du Canada. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver une solution simple ou unique à ces problèmes. On s'accorde à dire qu'il faut trouver des techniques plus souples. On espère que les échanges avec les gouvernements provinciaux aboutiront à une intervention fédérale-provinciale, accrue et de plus en plus efficace, pour surmonter les disparités régionales et stimuler le développement économique et social dans les régions du Canada où la croissance est lente.

Il faut lire ce rapport dans le contexte des remarques et des recommandations présentées le 10 avril 1973 au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale.

On a inclus à la fin de chaque rapport des passages pertinents de cette déclaration pour souligner la façon dont il envisage le développement régional.

SITUATION ÉCONOMIQUE

HISTORIQUE

Les premiers colons s'établirent en Nouvelle-Écosse en 1604. Pendant plus de 150 ans, la colonie ne progressa guère en population et ne comptait que 12,000 habitants environ vers 1750. Au cours des 25 années qui suivirent, on compta un modeste contingent d'immigrants. Des colons de la Nouvelle-Angleterre, des Irlandais, des Écossais, des habitants du Yorkshire et des Allemands s'y installèrent, de sorte que vers 1775 le chiffre de la population s'élevait à 20,000 malgré la déportation d'environ 6,000 Acadiens en 1755. Les Loyalistes, chassés par la révolution américaine, qui arrivèrent en Nouvelle-Écosse, constituèrent ensuite l'apport de population le plus considérable, bon nombre d'entre eux venant s'installer en 1783 et dans les années suivantes.

Jusqu'au début du 19^e siècle, une bonne partie des colons dépendaient pour beaucoup des concessions et des facilités offertes par le gouvernement britannique en compensation des pertes dues à leur exode des États-Unis. Cette aide apportait un supplément indispensable aux maigres revenus des colons, notamment de ceux occupés à l'agriculture. Un certain nombre s'adonna à l'industrie du transport qui commença à se développer lorsque les possibilités du commerce avec les Indes-Occidentales britanniques furent retirées aux États de "Boston". Une nouvelle impulsion fut donnée à ce secteur en 1807 par la promulgation de la loi *United States Embargo Act* qui interdisait tout commerce à partir des ports américains. L'économie de la Nouvelle-Écosse, et des Maritimes en général, connut un nouvel essor à la suite du traité de Tilsit en 1807. Ce traité fermait les ports de la Baltique au commerce britannique, donnant ainsi à la Nouvelle-Écosse l'occasion d'établir un commerce d'exportation très profitable vers l'Angleterre. Ces deux événements entraînèrent en Nouvelle-Écosse une croissance économique telle qu'en 1851 la population atteignait le chiffre de 277,000 et que l'industrie du bois, la construction des navires, le commerce et la pêche formèrent les fondements d'une économie prospère.

Au début des années 1860, survinrent certains changements dans la structure économique de la province causés par la suppression par la Grande-Bretagne des accords commerciaux préférentiels et par une révolution dans

le mode de transport. C'est en fait ce dernier élément qui eut la plus forte répercussion. Les chemins de fer venaient relier les différentes localités de la presqu'île et prolonger vers l'ouest les territoires agricoles. Les bateaux à vapeur supplantaient peu à peu la traditionnelle marine à voile, et le fer remplaçait progressivement le bois dans la construction des navires. La conséquence de ces événements fut amplifiée par la baisse du commerce qui suivit la fin de la guerre civile américaine en 1865. On déploya des efforts considérables pour orienter l'économie vers d'autres secteurs car le commerce du bois, la construction des navires et l'industrie du transport n'utilisaient plus une main-d'oeuvre dont l'excédent chercha à s'employer dans l'agriculture et la pêche. L'industrie minière se développa aussi, surtout la production du charbon. Le surplus de capital disponible fut investi dans l'industrie manufacturière, notamment dans le textile, et plus tard dans la production du fer et de l'acier.

La vague d'immigration et de colonisation qui déferla sur l'ouest du Canada de 1895 à 1914, suivie par la première guerre mondiale, contribua à apporter une nouvelle prospérité à la Nouvelle-Écosse. Des denrées, notamment des pommes, furent expédiées aux colons des Prairies; on eut besoin de fer et d'acier, d'abord pour construire des chemins de fer, ensuite pour satisfaire aux besoins de la guerre; le textile et d'autres petites industries devinrent florissants. Néanmoins, ces 25 années de prospérité connurent une fin brusque à l'armistice de 1918. Les marchés de l'ouest déclinèrent, la concurrence sur le marché de la pomme en Angleterre devint plus aigüe, la demande d'acier diminua, le prix du poisson dégringola, l'amélioration du transport par rail et la réfrigération amenèrent une concurrence sans cesse accrue avec l'ouest et le centre du Canada tant pour les articles manufacturés que pour les denrées.

Ces circonstances entraînèrent une politique d'octrois et de subsides pour la Nouvelle-Écosse et les Maritimes en général, comme le proposait la Commission Duncan en 1926. Malheureusement, cette aide était offerte aux industries à faibles profits, déjà non rentables, et sur leur déclin. Désormais, pour la majorité des travailleurs, les revenus restèrent bas, saisonniers et incertains. On adopta comme pratique courante de combiner un peu de tout: agriculture, pêche et coupe du bois pour s'assurer une vie modeste.

Ce ne fut pas avant la seconde guerre mondiale que la Nouvelle-Écosse put surmonter cette dépression économique. Et cette fois encore, comme au moment des conflits précédents, elle mit à profit sa position stratégique et son habileté à satisfaire les besoins du temps de guerre. Avec la cessation des hostilités en 1945, la Nouvelle-Écosse retrouva sa situation antérieure, c'est-à-dire celle d'une province canadienne à croissance lente. De 1946 à 1961, le taux de ses habitants par rapport à la population canadienne totale tomba de 5 à 4 p. 100 tandis que sa part en termes de revenus individuels passait de 4.2 à 3.1 p. 100. L'économie de la province reposait surtout sur ses ressources naturelles et sur ses activités portuaires. En même temps toutefois, on fit des efforts en vue de diversifier l'économie en développant le secteur secondaire et les services. Ces tentatives, dans un premier temps, comme l'indiquait la politique officielle jusqu'au début

des années 1960, visaient à créer un "climat" de croissance et de développement tout en mettant l'accent sur l'organisation, les besoins d'infrastructure et l'atténuation du déséquilibre entre l'offre et la demande.

ÉVOLUTION RÉCENTE

Après les années 1960, l'économie de la Nouvelle-Écosse enregistra des augmentations dans la plupart des secteurs de production (tableau 1). Néanmoins, la situation de la province au sein de l'économie canadienne continua de se détériorer, en grande partie à cause d'une baisse de production dans les domaines qui avaient jusque là constitué le fondement de son économie. Plus particulièrement, l'emploi dans les mines et dans les installations de la défense nationale déclina brutalement au cours de la décennie. Ces tendances ne furent que partiellement compensées par une légère amélioration de l'emploi dans le secteur manufacturier et le transport. C'est pourquoi la population continua de quitter la province, le taux de chômage resta bien au-dessus de la moyenne nationale et le pourcentage de la population active tomba loin en-dessous de celui de tout le pays.

Le début des années 1970 trouve l'économie de la Nouvelle-Écosse aux prises avec plusieurs problèmes importants. Alors qu'une activité économique nouvelle, notamment dans le secteur manufacturier, est attirée vers la province, l'impact en définitive reste souvent en deçà de ce qu'il pourrait être en raison de faiblesses inhérentes à la structure de l'économie provinciale. En outre, les gains en matière d'emploi associés aux nouvelles entreprises manufacturières sont souvent annulés par la disparition d'emplois dans les secteurs plus traditionnels. Ces dernières années, il nous a souvent semblé que la province était engagée dans une ornière et nous en avons déduit que des initiatives nouvelles et audacieuses à une grande échelle seraient nécessaires pour permettre à l'économie de la Nouvelle-Écosse de se suffire à elle-même.

Population

En 1971, la population de la Nouvelle-Écosse s'élevait à 790,000 habitants, ce qui signifie une augmentation de 53,000 habitants sur la décennie précédente. Ces chiffres représentent un taux de croissance annuel moyen de 0.7 p. 100; le taux national équivalent est de 1.7 p. 100. En conséquence, le taux provincial de la population nationale passait de 4.0 p. 100 en 1961 à 3.7 p. 100 dix ans plus tard. Toutefois, la différentielle entre le taux de la province et le taux national tendit à diminuer au cours de cette période. Tandis qu'entre 1961 et 1966 elle était de 1.4 p. 100 (soit un taux national de 1.9 p. 100 comparé à un taux provincial de 0.5 p. 100), elle s'était entre 1966 et 1971 réduite à 0.6 p. 100. Ce phénomène dénote un brusque déclin dans la migration nette de la province au cours de la dernière période, par rapport à la précédente. Entre 1961 et 1966, soit de 1962 à 1966 inclusivement, la migration nette de la Nouvelle-Écosse s'est élevée en moyenne à 8,100 par année pour

TABLEAU 1

INDICATEURS ÉCONOMIQUES CHOISIS: TAUX DÉCENNAL DES CHANGEMENTS PAR PROVINCE/RÉGION, 1961-1971

	Population	Main-d'oeuvre	Emploi	Recensement - Valeur ajoutée dans le secteur de la production ^a	Valeur des expéditions d'articles manufacturés ^b	Revenu personnel individuel	Investis- sment individuel	PNB/ PRB/ PPB
	%	%	%	%	%	%	%	%
Canada	18.3	32.4	33.4	93.5	101.3	106.2	94.0	134.8
Région atlantique	8.4	18.4	21.9	117.6	91.0	114.7	149.0	131.2
Terre-Neuve	14.2	n.d.	n.d.	179.2	97.5	130.1	149.8	161.6
<u>Nouvelle-Écosse</u>	<u>7.2</u>	<u>n.d.</u>	<u>n.d.</u>	<u>97.3</u>	<u>97.2</u>	<u>103.3</u>	<u>132.4</u>	<u>117.5</u>
Nouveau-Brunswick	6.2	n.d.	n.d.	95.7	82.2	120.0	132.5	130.6
Île-du-Prince-Édouard	6.7	n.d.	n.d.	97.2	101.9	125.3	60.4	137.2
Québec	14.6	31.5	33.0	79.4	86.1	103.4	66.4	125.5
Ontario	23.5	35.3	35.7	96.1	114.6	103.0	101.1	151.0
Région des Prairies	11.5	21.4	121.6	100.6	81.9	114.6	69.1	n.d.
Colombie-Britannique	34.1	58.4	60.7	92.0	101.3	96.0	120.5	164.1

a 1961-1970

b 1961-1969

n.d. non disponible

Sources: Calculé d'après les différentes sources de Statistique Canada, à l'exception des chiffres du PPB du Nouveau-Brunswick qui rapportent les évaluations du gouvernement provincial.

atteindre le sommet de 10,300 en 1965. Comparativement à la dernière moitié de la décennie, soit de 1967 à 1971 inclusivement, la moyenne annuelle ne fut que de 800.

Les gains de population enregistrés au cours des années 1960 ne se répartissaient pas également dans toutes les régions. La région métropolitaine de Halifax comptait à elle seule les trois quarts du total absolu de l'augmentation. En revanche, le taux de population du Cap-Breton n'était pratiquement pas supérieur en 1971 à celui de 1961. La plupart des régions de la Nouvelle-Écosse ne présentaient tout au plus que des gains de population assez minces.

L'accroissement de population en Nouvelle-Écosse, inférieur à la moyenne nationale, fut attribué d'abord au manque d'emplois dans la province par rapport aux régions du Canada en voie d'expansion plus rapide. C'est pourquoi la chute radicale entre 1966 et 1971 du taux de migration nette de la province est importante; pendant cette période la croissance économique s'est montrée lente pour le centre du Canada. De toute évidence, l'émigration perdit beaucoup de son attrait aux yeux des habitants de la Nouvelle-Écosse au cours de la seconde moitié de la décennie, indépendamment des développements locaux.

Le tableau 2 montre la répartition des âges de la population en 1961 et 1971 parmi les groupes d'âges choisis. En supposant que la population active se compose du groupe d'âge 15-64 ans et que la portion des plus jeunes et des plus âgés vit aux dépens du groupe central, on peut dire que le taux de dépendance de la Nouvelle-Écosse était très au-dessus du taux national tant en 1961 qu'en 1971. De plus, la différentielle Nouvelle-Écosse/Canada ne démontre aucune tendance à se réduire au cours de la décennie. Alors que la proportion des citoyens âgés en Nouvelle-Écosse a augmenté entre 1961 et 1971, le groupe des 0-14 ans a diminué par suite de la baisse du taux de natalité. Le résultat direct s'est traduit par une augmentation de l'importance relative du groupe des 15-64 ans.

TABLEAU 2
RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE
NOUVELLE-ÉCOSSE ET CANADA, 1961 et 1971

Années	Groupe d'âge			Taux de dépendance (0-14 et 65 et plus/15-64)
	0-14 %	65 et plus %	15-64 %	
1961 N.-É.	34.8	8.6	56.6	0.77
1961 Canada	34.0	7.6	58.4	0.71
1971 N.-É.	30.5	9.2	60.3	0.66
1971 Canada	29.6	8.1	62.3	0.60

Source: Calculé d'après les données du recensement canadien.

Le taux naturel d'accroissement de la population de la Nouvelle-Écosse marqua un déclin de 17.6 pour mille en 1961 à 10.1 une décennie plus tard. La moyenne annuelle au cours de la décennie fut d'environ 13.0 pour mille.

Le taux de natalité en Nouvelle-Écosse tomba brusquement entre 1961 et 1971 de 26.1 pour mille à 18.9. Cette province suivait en cela la tendance nationale: le taux de natalité pour le Canada passa de 26.3 à 17.3 pour mille pendant la décennie. En revanche, ce parallélisme ne se retrouve pas pour les taux de mortalité. Les chiffres de la Nouvelle-Écosse s'élevaient de 8.4 à 8.7 pour mille entre 1961 et 1971, tandis que le taux national passait de 7.7 à 7.3 pour mille. Cette différence reflétait en partie le taux de population relativement âgée de la province.

La Nouvelle-Écosse possède un héritage culturel varié. Il y existe en effet des différences importantes dans l'attitude et le mode de vie des habitants des régions encore très rurales et ceux des zones plus urbanisées par exemple, et entre l'île du Cap-Breton et le reste de la province. Cette diversité de cultures contribue largement à mettre en valeur l'environnement de la Nouvelle-Écosse.

Par ailleurs, sur le plan linguistique la population de la Nouvelle-Écosse est relativement homogène, d'après les normes canadiennes. Lors du recensement de 1971, 93 p. 100 de sa population indiquaient l'anglais comme langue maternelle, comparativement à 60 p. 100 pour le reste du pays. En conséquence, les pourcentages pour le français et autres langues ne furent respectivement que de 5 p. 100 et 2 p. 100 en 1971 par rapport aux 27 p. 100 et 13 p. 100 à l'échelle nationale. Seuls les comtés de Digby, Inverness et Richmond firent descendre le taux pour la langue anglaise en-dessous de 80 p. 100; ces trois comtés comprennent une assez forte proportion d'habitants d'expression française.

Urbanisation

Le degré d'urbanisation de la Nouvelle-Écosse est bien en-dessous de la moyenne canadienne. En 1971, seulement 57 p. 100 de la population de la Nouvelle-Écosse était urbaine comparativement aux 76 p. 100 à l'échelle nationale. Cependant, entre 1961 et 1971, le rythme d'urbanisation de la Nouvelle-Écosse accusait une légère avance sur le reste du pays; au début de la présente décennie les taux provincial et national étaient respectivement de 54 et 70 p. 100.

La Nouvelle-Écosse ne possède qu'un seul grand centre urbain, Halifax, dont la population métropolitaine s'élevait à 222,600 en 1971 (tableau 3). La position de la ville au sein de la province prit relativement plus d'importance entre 1961 et 1971; sa population passa de 24.9 à 28.2 p. 100 de celle de toute la province. Il faut noter, en contraste, que près de 50 p. 100 de la population totale canadienne résidait dans des centres de 100,000 ou plus au début des années 1970.

TABLEAU 3

DONNÉES ÉCONOMIQUES CHOISIES SUR LES CENTRES LES PLUS IMPORTANTS DE LA
NOUVELLE-ÉCOSSE, 1960-1961 - 1970-1971

	<i>Population</i>		<i>Revenu imposable total</i>		<i>Valeur des ventes au détail</i>		<i>Valeurs des expéditions d'articles manufacturés</i>	
	<i>1961</i>	<i>1971</i>	<i>1960</i>	<i>1970</i>	<i>1961</i>	<i>1971</i>	<i>1960^a</i>	<i>1970</i>
			- \$M -	-	- \$M -	-	- \$M -	-
Halifax (Métro)	183,746	222,637	189.9	364.8	221.4	370.7	146.5	237.6
Sydney	33,617	33,230	59.3	194.9	50.3	66.6	n.d.	104.1
Galce Bay	24,186	22,440	b	b	18.2	25.3	2.0	1.6
Truro	12,421	13,045	14.2	50.7	21.8	40.5	10.8	30.2
New Glasgow	9,782	10,950	9.8	27.6	17.5	34.5	6.7	11.8
Amherst	10,788	9,965	n.d.	23.2	17.9	24.6	11.1	22.0
Total	274,540	312,167	n.d.	661.2	347.1	562.2	n.d.	407.3
Total de la province	737,007	788,960	472.8	1,367.1	605.1	1,022.9	406.2	759.0
Grands centres en % de la province	37.3	39.6	n.d.	48.4	57.4	55.0	n.d.	53.7

n.d. non disponible

^a Valeur de la production plutôt que celle des expéditions.

^b Inclus dans Sydney.

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada (Population) et Recensement du Canada (Commerce de détail); *Financial Post, Survey of Markets*, éditions de 1963 et de 1972.

Les autres centres de la Nouvelle-Écosse sont Sydney et Glace Bay¹ au Cap-Breton, Truro, New Glasgow et Amherst au nord de la province. Le seul parmi eux ayant montré un accroissement d'importance entre 1961 et 1971 fut New Glasgow: sa population s'augmenta de 11 p. 100 pour atteindre 10,850 habitants; celle de Truro de 5 p. 100 pour atteindre 13,000 au cours de la même période, tandis que celles de Sydney, Glace Bay et Amherst ont diminué de façon variable, à environ 33,200, 22,400 et 10,000 respectivement.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Produit provincial brut (PPB)

La production de biens et services en Nouvelle-Écosse n'a augmenté qu'à un taux inférieur à la moyenne pendant la décennie 1961-1971. En conséquence, l'apport de la province au PNB est descendu de 2.9 à 2.7 p. 100 (tableau 4). Toutefois, en raison de l'accroissement de population signalé précédemment, le rendement de la Nouvelle-Écosse par habitant fut plutôt favorable. Le PPB par habitant est passé de 72.7 à 74.3 p. 100 de celui de tout le Canada entre 1961 et 1971, et la presque totalité de ces gains fut acquise au cours des trois dernières années. L'indicateur a beaucoup fluctué pendant la décennie ce qui donne à penser que les niveaux récemment atteints n'illustrent pas véritablement les tendances sous-jacentes.

Revenu des particuliers

Le revenu des particuliers de la Nouvelle-Écosse a plus que doublé entre 1961 et 1971: de \$946 millions il est passé à \$2,060 millions (tableau 5). Comme dans le cas du PPB, cet accroissement était moindre que ne l'était l'équivalent sur le plan national avec le résultat que la contribution de la Nouvelle-Écosse pour l'ensemble du Canada tomba de 3.1 à 2.8 p. 100. Fait plus important peut-être, les revenus personnels et les revenus gagnés par habitant en Nouvelle-Écosse, proportionnellement à la moyenne nationale appropriée furent tous deux plus bas en 1971 qu'au cours de la décennie précédente. Mais les fortes variations qui existent d'une année à l'autre ont pour effet d'altérer les tendances profondes. Alors que la Nouvelle-Écosse restait la province de l'Atlantique la moins défavorisée en 1960, elle fut la seule des quatre dont le niveau de vie ne se rapprocha pas sensiblement de la moyenne canadienne.

Le revenu individuel des particuliers en Nouvelle-Écosse fut, pendant toute la décennie 1961-1971, généralement inférieur de 23 p. 100 à la moyenne nationale. En revanche, le taux des paiements de transfert par habitant a, au cours de la dernière décennie en Nouvelle-Écosse, diminué

¹ La population totale de la région urbaine de Sydney-Glace Bay était de 91,200 en 1971, soit 600 habitants de moins qu'en 1966.

TABLEAU 4

PRODUIT PROVINCIAL BRUT DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

INDICATEURS CHOISIS, 1961-1971

Années	PPB \$M ^a	Fluctua- tions annuelles du PPB	PPB en tant que % national	PPB par individu	PPB indi- viduel en tant que % national	Fluctuations annuelles du PPB par individu
		%	%	%	%	%
1961	1,164	n.d.	2.94	1,579.4	72.7	n.d.
1962	1,227	5.41	2.86	1,644.8	71.2	4.1
1963	1,296	5.62	2.82	1,725.7	71.1	4.9
1964	1,408	8.64	2.80	1,864.9	71.5	8.1
1965	1,509	7.17	2.73	1,996.0	70.8	7.0
1966	1,649	9.28	2.67	2,181.2	70.6	9.3
1967	1,786	8.31	2.69	2,350.0	72.1	7.7
1968	1,957	9.57	2.70	2,551.5	72.8	8.6
1969	2,178	11.29	2.73	2,810.3	74.0	10.1
1970	2,370	8.82	2.77	3,030.7	75.5	7.8
1971	2,532	6.84	2.72	3,205.1	74.3	5.8

^a De même qu'ailleurs dans ce document tous les dollars qui figurent ici sont en monnaie courante.

n.d. non disponible

Source: Les chiffres du PPB ont été établis par le Conseil économique des provinces atlantiques.

TABLEAU 5

REVENU DES PARTICULIERS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

INDICATEURS CHOISIS, 1961-1971

Années	Revenu personnel	Revenu agricole en % du revenu personnel		Revenu personnel par habitant	Revenu gagné par habitant	Paiement de transfert du gouvernement pour chaque habitant
	\$M	Nouvelle-Écosse	Canada	\$	% de la Nouvelle-Écosse par rapport au Canada	% de la Nouvelle-Écosse par rapport au Canada
1961	946	2.01	2.7	1,284	77.8	103.2
1962	995	1.61	4.2	1,334	75.6	103.5
1963	1,043	1.44	4.1	1,389	75.5	106.6
1964	1,108	1.26	3.2	1,468	75.9	108.6
1965	1,181	1.27	3.5	1,562	74.7	108.6
1966	1,302	1.15	3.9	1,722	74.8	110.8
1967	1,446	1.04	2.6	1,903	76.7	110.9
1968	1,580	1.01	2.8	2,060	76.6	105.5
1969	1,759	1.25	2.3	2,270	77.1	103.1
1979	1,904	1.10	1.7	2,435	77.9	98.1
1971	2,060	0.78	2.0	2,611	76.7	98.5

Source: Statistique Canada, Comptes nationaux, revenus et dépenses: révision historique, 1926-1971.

au niveau du pourcentage national de 103.2 à 98.5. Cette baisse est attribuable à l'augmentation brusque des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux Canadiens en général et au taux de croissance relativement lent de la population de la Nouvelle-Écosse.

Investissement

Un facteur important dans les fluctuations du PPB et du PPB par habitant en Nouvelle-Écosse, surtout par rapport à l'ensemble du pays, c'est le taux d'investissement dans la province. Il convient de signaler que l'investissement total en Nouvelle-Écosse, proportionnellement au total national, était très supérieur en 1970 et en 1971 aux niveaux antérieurs (tableau 6). Cet état de choses fut pour une grande part un reflet de la forte proportion d'investissement dans le secteur manufacturier de la province, notamment avec l'installation de Michelin et de Sydney Steel.

En raison de la grande fluctuation d'une année à l'autre du taux de changement dans les investissements, il est difficile de discerner une tendance bien nette dans la participation de la Nouvelle-Écosse proportionnellement à l'investissement total au Canada. Par exemple, l'enquête menée en 1972 sur les projets d'investissement indique une baisse de 2.9 p. 100 en Nouvelle-Écosse, reflétant en majeure partie le fléchissement de l'investissement dans le secteur manufacturier de la province. Entre 1961 et 1971, il existait en Nouvelle-Écosse une tendance assez évidente de remontée de l'investissement par habitant relativement au niveau de l'ensemble du Canada. Même en 1972, les projets d'investissement par habitant de la province atteignaient près de 80 p. 100 de la moyenne nationale comparativement à 70 p. 100 en 1961.

Le trait le plus notable peut-être de la distribution sectorielle des investissements en Nouvelle-Écosse pendant les années 1960 fut, en général, la part importante du secteur manufacturier par rapport à la distribution sectorielle au niveau national. Cette remarque est assez frappante puisque le secteur manufacturier représente une proportion beaucoup plus faible de la main-d'oeuvre en Nouvelle-Écosse que dans l'ensemble du pays. L'explication réside surtout dans le fait que les récents développements, dans le secteur manufacturier de la province, font plus appel au capital qu'à la main-d'oeuvre comme la papeterie et la raffinerie de pétrole dans le détroit de Canso, les deux usines d'eau lourde du Cap-Breton, les deux usines Michelin de même que le projet de modernisation de Sydney Steel.

On pourrait sans doute démontrer que l'accent mis sur le capital dans les nombreux investissements récents du secteur manufacturier de la province et les sommes importantes dépensées à l'extérieur de la province pour l'équipement initial de ces industries ont été des causes importantes de la croissance lente en matière d'emploi en Nouvelle-Écosse ces dernières années. Pendant la même décennie au cours de laquelle la part de la Nouvelle-Écosse dans l'investissement total au Canada a accusé une tendance à la hausse, le taux d'emploi relatif de la province a marqué un déclin très net.

TABLEAU 6

INVESTISSEMENT EN NOUVELLE-ÉCOSSE - INDICATEURS CHOISIS, 1961-1971

Années	Investissement total ^a		Investissement total par habitant en terme de % national	Total %	Industries primaires et construction		Habitat, services organisés et ministères		Services publics		Commerce, finance et services commerciaux		Secteur manufacturier	
	\$M	en terme de % national			N.-É. %	Canada %	N.-É. %	Canada %	N.-É. %	Canada %	N.-É. %	Canada %	N.-É. %	Canada %
1961	315.3	2.8	69.9	100.0	11.6	15.4	47.8	38.2	14.0	21.6	8.8	9.0	17.9	15.8
1962	313.5	2.6	65.8	100.0	13.8	15.5	49.8	39.2	14.9	19.7	9.5	8.6	12.0	17.0
1963	333.9	2.6	66.0	100.0	11.6	16.2	46.1	38.3	16.9	20.0	10.1	8.6	15.4	16.9
1964	376.8	2.6	66.1	100.0	15.4	16.6	39.6	36.5	16.1	19.8	12.1	8.5	16.7	18.7
1965	433.8	2.6	67.1	100.0	11.8	16.3	44.0	35.5	15.6	19.6	8.6	8.9	20.0	19.7
1966	536.9	2.8	73.1	100.0	9.2	16.5	43.9	33.9	14.8	19.9	6.7	9.1	25.4	20.6
1967	597.0	3.0	80.4	100.0	10.9	16.7	40.5	35.0	14.9	20.8	8.6	9.0	25.0	18.4
1968	604.9	3.0	80.6	100.0	12.6	16.3	44.1	37.3	16.3	21.0	7.7	8.7	19.3	16.8
1969	695.3	3.1	86.5	100.0	11.1	15.8	45.0	37.1	16.0	19.9	8.2	8.3	19.7	17.6
1970	763.5	3.3	88.6	100.0	13.6	15.6	39.0	35.1	14.0	20.7	7.2	8.8	26.2	19.8
1971 ^b	785.6	3.1	83.7	100.0	11.4	16.5	40.3	37.8	14.1	20.4	5.8	8.2	28.4	17.1

^a Investissement total = total des frais d'établissement et de réparation pour la construction et la machinerie.

^b Données préliminaires réelles.

Source: Ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada et Statistique Canada, Investissements privés et publics au Canada: Perspectives et estimations d'ordre régional, SC Cat. #61-205, numéros divers.

Production

Les tableaux 7 et 8 contiennent des données sur la valeur nette de la production en Nouvelle-Écosse. Le tableau 7 indique en pourcentage la plus-value produite par chacun des secteurs de l'industrie pour la province et le Canada au cours des années 1961 et 1970, ainsi que les variations de ces pourcentages au cours des années 1960. Le tableau 8 indique en milliers de dollars la valeur nette de la production par secteur industriel en Nouvelle-Écosse en 1961 et en 1970, et compare les hausses de pourcentage pour la Nouvelle-Écosse et le Canada pendant les années 1960. Entre 1961 et 1970, la valeur nette de la production a augmenté de 103.6 p. 100 en Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire qu'elle est passée de \$1,164 millions à \$2,370 millions. La valeur nette de la production pour tout le pays a augmenté de 115.5 p. 100 pendant la même période. Tous les secteurs de l'économie de la Nouvelle-Écosse, à l'exception de l'exploitation forestière, ont accru leur production au cours de la dernière décade, les principales augmentations de pourcentage étant attribuables aux secteurs de la construction (189 p. 100), des services (107 p. 100), de la pêche (101 p. 100) et de l'industrie manufacturière (91 p. 100). En termes absolus, les secteurs dominants en 1961 et en 1970 ont été, dans l'ordre, les services, l'industrie manufacturière et la construction.

Les deux distributions proportionnelles de la valeur ajoutée par chacun des secteurs de l'économie n'ont pas beaucoup varié au cours des années 1960. C'est dans le secteur de la construction que s'est produite l'augmentation la plus importante, soit 2.7 p. 100. Comparativement aux variations de pourcentage pour tout le Canada entre 1961 et 1970, la très faible augmentation du secteur des services dans l'ensemble de la production est sûrement le cas le plus remarquable en Nouvelle-Écosse: 1.0 p. 100 pour cette province et 4.7 p. 100 pour tout le Canada. Ce phénomène s'explique apparemment par le fait que la croissance dans le secteur des services personnels et commerciaux a été presque entièrement neutralisée par le ralentissement des activités aux installations locales de la défense nationale dans cette province. Néanmoins, l'importance du secteur des services en 1970 demeure plus grande en Nouvelle-Écosse que dans l'ensemble du pays, ce qui reflète les nombreuses activités du gouvernement fédéral dans cette province et le rôle de Halifax comme centre de services dans la région atlantique. À l'exception des secteurs de la construction et de la pêche, l'importance des industries productrices de biens dans l'économie de la Nouvelle-Écosse était au contraire beaucoup moindre que pour l'ensemble du pays. Peut-être même peut-on considérer que la croissance du secteur de la construction n'est que momentanée puisqu'elle est probablement due à l'augmentation soudaine des investissements dans la province qui accompagna le développement de l'industrie manufacturière vers la fin des années 1960.

TABLEAU 7

CHANGEMENTS DANS LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE-ÉCOSSE ET CANADA, 1961-1970

<i>Industries^a</i>	<i>Valeur nette de la production</i>					
	<i>Nouvelle-Écosse</i>			<i>Canada</i>		
	<i>1961</i>	<i>1970</i>	<i>Modification de l'importance relative de l'industrie 1961-1970</i>	<i>1961</i>	<i>1970</i>	<i>Modification de l'importance relative de l'industrie 1961-1970</i>
	<i>%</i>	<i>%</i>		<i>%</i>	<i>%</i>	
Secteur manufacturier	13.8	13.0	-0.8	26.3	23.5	-2.8
Construction	6.5	9.2	+2.7	7.0	7.2	+0.2
Mines	3.4	2.5 ^b	-0.9	4.4	4.5	+0.1
Agriculture	2.7	1.8	-0.9	4.5	3.3	-1.2
Pêche	2.4	2.3	-0.1	0.3	0.2	-0.1
Électricité	2.1	1.8	-0.3	2.1	2.0	-0.1
Exploitation forestière	1.0	0.5	-0.5	1.7	0.8	-0.9
Piégeage	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Production totale	32.0	31.0	-1.0	46.3	41.6	-4.7
Services ^c	68.0	69.0	+1.0	53.7	58.4	+4.7
PPB	100.0	100.0	n.d.	100.0	100.0	n.d.

n.d. non disponible

^a Énumérées par ordre décroissant de la valeur nette de la production ou de la valeur ajoutée en Nouvelle-Écosse pour l'année 1961.

^b Pourcentage calculé à partir de données préliminaires.

^c Différences obtenues en soustrayant du PPB la valeur ajoutée par les différentes industries manufacturières. Ces différences représentent la somme des revenus gagnés dans la province dans le secteur des services, des impôts indirects et des revenus gagnés à l'extérieur de la province par des résidents, desquels on a soustrait les subventions et les revenus gagnés dans la province par des non-résidents; ces différences peuvent aussi bien être plus élevées ou moindres que la valeur nette réelle de la production de services.

Source: Résultats calculés à l'aide de données contenues dans un Relevé de la production, 1970 de Statistique Canada, Cat. @61-202 et du tableau 4 ci-dessus.

TABLEAU 8

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION EN NOUVELLE-ÉCOSSE

PAR INDUSTRIE, 1961-1970

<i>Industries^a</i>	<i>Valeur nette de la production</i>			
	<i>Nouvelle-Écosse</i>		<i>Canada</i>	
	<i>1961</i>	<i>1970</i>	<i>Augmenta- tion en pourcentage</i>	<i>Augmenta- tion en pourcentage</i>
	<i>Milliers de dollars</i>	<i>Milliers de dollars</i>		
Construction	75.2	217.0	188.6	119.8
Pêche	27.7	55.6	100.7	84.3
Secteur manufacturier	161.2	308.1	91.1	92.1
Électricité	25.0	42.2	68.8	102.9
Mines	39.9	58.5 ^c	46.6	124.7
Agriculture	31.8	41.7	31.1	60.6
Piégeage	0.18	0.19	5.6	12.8
Exploitation forestière	11.6	11.4	-1.7	2.5
Production totale	372.4	734.7	97.3	93.5
Services	791.6 ^b	1,635.3 ^b	106.6	134.5
PPB	1,164.0	2,370.0	103.6	115.5

^a Énumérées par ordre décroissant d'augmentation de pourcentage en Nouvelle-Écosse pour la période 1961-1970.

^b Voir tableau 7.

^c Données préliminaires.

Source: Voir tableau 7.

Main-d'oeuvre et emploi

Entre 1965 et 1972, l'effectif de la main-d'oeuvre a augmenté de 25,000 travailleurs en Nouvelle-Écosse, portant le total à 267,000 (voir tableau 9). Le taux de croissance annuel moyen a été de 1.4 p. 100, c'est-à-dire moins que le taux national de 3.2 p. 100. La proportion de l'effectif de la main-d'oeuvre canadienne se trouvant en Nouvelle-Écosse est donc passée de 3.4 p. 100 à 3.0 p. 100. Pendant la même période, le nombre d'emplois en Nouvelle-Écosse est passé de 229,000 à 247,000, soit une augmentation de 18,000. Ici encore, le taux de croissance annuel moyen de 1.1 p. 100 était très inférieur au taux national moyen de 3.0 p. 100. L'augmentation annuelle en terme d'emploi est loin d'avoir été constante: en fait, le nombre d'emplois a diminué entre 1970 et 1971. A l'instar de la main-d'oeuvre et de l'emploi, le nombre des chômeurs en Nouvelle-Écosse a lui aussi augmenté entre 1965 et 1972, passant de 13,000 à 20,000. Le taux de chômage s'est régulièrement maintenu à environ 5.5 p. 100 entre 1965 et 1970, pour atteindre ensuite brusquement 7.6 p. 100 et rester à ce taux depuis, avec certaines variations insignifiantes. Cette augmentation de 33.3 p. 100 du nombre de chômeurs de 1970 à 1971 est particulièrement forte.

Malgré le nombre assez faible de nouveaux emplois créés en Nouvelle-Écosse entre 1965 et 1972, l'écart entre les taux de chômage de la province et du Canada a quelque peu diminué. Ainsi, la différence entre les deux taux, négligeable en 1970, était de 1.2 p. 100 en 1972 comparativement à 1.5 p. 100 pour la période écoulée entre 1965 et 1967. Cette diminution est attribuable à deux facteurs: émigration élevée, particulièrement de 1960 à 1965, et diminution séculaire de la proportion de la population active en Nouvelle-Écosse.

Bien qu'il ait subi des fluctuations minimales entre 1965 et 1972, le pourcentage de la population active dans la province s'est maintenu à environ 49.1 p. 100, chiffre de 1972. Chez les hommes, ce pourcentage a au contraire diminué de 71.8 à 68.4 p. 100 et, chez les femmes, augmenté fortement de 26.9 à 30.6 p. 100. Pour l'ensemble du pays, la diminution de ce pourcentage chez les hommes a été moindre qu'en Nouvelle-Écosse, l'augmentation plus forte chez les femmes, et la proportion de la population active a augmenté de 2.1 p. 100. La différence de ces pourcentages pour le Canada et la Nouvelle-Écosse est par conséquent passée de 5.4 p. 100 en 1965 à 7.4 p. 100 en 1972. Il semblerait donc que la pénurie d'emplois en Nouvelle-Écosse ait découragé d'éventuels travailleurs d'accéder au marché du travail et, dans certains cas, provoqué des retraites anticipées. Cette situation a prévalu tant pour les hommes que pour les femmes. L'analyse qui précède tend à démontrer qu'il est imprudent de ne considérer que les taux de chômage pour comparer les taux d'utilisation de la main-d'oeuvre.

TABLEAU 9

MARCHÉ DU TRAVAIL EN NOUVELLE-ÉCOSSE - INDICATEURS CHOISIS, 1965-1972

Années	Main- d'oeuvre milliers	Emploi milliers	Chômage milliers	Taux de chômage		Taux de participation de la main-d'oeuvre					
				Nouvelle- Écosse	Canada	Total		Hommes		Femmes	
				%	%	Nouvelle- Écosse	Canada	Nouvelle- Écosse	Canada	Nouvelle- Écosse	Canada
1965	242	229	13	5.4	3.9	49.0	54.4	71.8	77.9	26.9	31.3
1966	248	235	13	5.2	3.6	49.8	55.1	72.4	77.8	28.0	32.8
1967	252	238	14	5.6	4.1	50.1	55.5	71.8	77.5	29.6	33.8
1968	254	239	15	5.9	4.8	49.8	55.5	70.7	77.0	30.3	34.4
1969	258	244	14	5.4	4.7	49.7	55.8	69.3	76.6	30.9	35.2
1970	261	246	15	5.7	5.9	49.4	55.8	68.6	76.4	31.1	35.5
1971	264	244	20	7.6	6.4	49.3	56.1	69.0	76.1	30.7	36.5
1972	267	247	20	7.5	6.3	49.1	56.5	68.4	76.2	30.6	37.1

Source: Statistique Canada, La Main-d'oeuvre, Cat. #71-001.

Capacité contributive

Le tableau 10 indique la capacité contributive des dix provinces du Canada pour l'année financière 1971-1972. On peut voir que la capacité contributive individuelle de la Nouvelle-Écosse est très inférieure à la moyenne de l'ensemble des provinces. Si on établit cette moyenne à 100.0, la capacité de la Nouvelle-Écosse n'est comparativement que de 73.0. Ce résultat peu reluisant s'explique en bonne partie par la faiblesse relative de la base de cotisation de la province pour le revenu des particuliers et des sociétés. La situation à laquelle doit faire face le gouvernement provincial tend toutefois à s'améliorer; pour l'année financière 1963-1964, la capacité contributive de la Nouvelle-Écosse équivalait à seulement 66.2 p. 100 de la capacité moyenne de l'ensemble des provinces.

Le tableau 10 indique également que l'effort fiscal a été plus grand que celui de la Nouvelle-Écosse dans toutes les autres provinces, à l'exception de l'Alberta. En fait, l'effort fiscal relatif de cette province a diminué, entre les années financières 1963-1964 et 1971-1972, de 94.4 p. 100 à 91.9 p. 100 de la moyenne des provinces. Nous avons donc ici l'exemple unique d'une province dont les revenus sont relativement faibles et qui ne taxe que relativement peu ses contribuables.

PROJECTIONS

Que réserve donc l'avenir à la Nouvelle-Écosse si cette province maintient la politique qu'elle a suivie depuis les dix dernières années? L'objet du présent chapitre est d'examiner la situation économique actuelle de la Nouvelle-Écosse et d'en prévoir les développements. On présume au départ que les principales forces économiques ne changeront pas radicalement, que les politiques du gouvernement fédéral et de la province resteront les mêmes dans les grandes lignes et qu'aucun nouveau facteur important n'apparaîtra dans le proche avenir. Le présent chapitre cherche à expliquer non pas les mesures qui devraient être prises - cette question sera étudiée plus loin dans cette étude - mais tout simplement ce qui pourrait se produire si les tendances et les politiques actuelles demeurent essentiellement les mêmes. Naturellement, la façon dont nous aborderons la question du développement par la suite visera à modifier ces tendances afin d'en neutraliser les aspects négatifs.

L'agriculture continuera vraisemblablement à jouer un rôle secondaire et de moins en moins important dans la vie économique de la Nouvelle-Écosse. Bien que l'on puisse s'attendre à une augmentation de la production en chiffres absolus aux chapitres de la culture et de l'élevage, le nombre des fermes et des exploitants agricoles continuera probablement à diminuer tant en chiffres absolus que par rapport à l'ensemble du Canada. On prévoit une expansion notable de l'élevage des volailles et des porcs et de la culture des fruits et légumes. La possibilité de réaliser des gains importants par la rationalisation de la production et la mise en marché

TABLEAU 10

INDICATEURS DE CAPACITÉ CONTRIBUTIVE, 1971-1972

(Par indicateur fiscal)

<i>Provinces</i>	<i>Contri- butions indivi- duelles^a</i>	<i>Rendement fiscal individuel au taux moyen d'imposition des provinces</i>	<i>Index de rendement fiscal individuel au taux moyen d'imposition des provinces</i>	<i>Index d'effort fiscal</i>
	\$	\$	%	%
Terre-Neuve	279.15	245.27	53.9	113.8
Île-du-Prince-Édouard	283.99	267.32	58.6	106.7
<u>Nouvelle-Écosse</u>	<u>305.76</u>	<u>332.77</u>	<u>73.0</u>	<u>91.9</u>
Nouveau-Brunswick	376.59	304.73	67.2	123.6
Québec	436.09	381.82	83.8	114.2
Ontario	497.24	504.96	111.1	98.5
Manitoba	397.64	404.07	88.9	98.4
Saskatchewan	384.08	396.14	87.0	97.0
Alberta	495.01	624.60	137.5	79.2
Colombie-Britannique	<u>508.57</u>	<u>547.03</u>	<u>120.0</u>	<u>93.2</u>
Toutes les provinces	453.92	453.92	100.0	100.0

^a Recette des 16 principales sources de revenu fiscal.

Source: Ministère des Finances, données inédites (juillet 1971).

des produits actuels semble limitée. De sorte que l'agriculture commerciale de la province continuera de s'orienter surtout vers les marchés locaux, et que son taux de croissance dépendra directement de l'augmentation de la population et des revenus.

La plus-value produite en Nouvelle-Écosse par l'industrie de la pêche a augmenté régulièrement au cours des dix dernières années; le taux de croissance y a été plus accéléré que dans l'ensemble du pays. La quantité de poissons pêchés a toutefois diminué entre 1966 et 1971, tendance qui s'est maintenue en 1972. Cette industrie est mieux organisée et mieux équipée dans la province que partout ailleurs dans la région atlantique, et la valeur ajoutée par chaque pêcheur est d'environ 70 p. 100 plus élevée que la moyenne nationale. En général, les projections diffèrent pour la pêche côtière et la pêche en haute mer. On s'accorde à dire que pour que la pêche côtière soit rentable, il faut réduire considérablement le nombre des pêcheurs et investir davantage dans les bateaux et le matériel. Pour la pêche hauturière, on prévoit une augmentation de la production, des salaires et des profits, bien que la concurrence de plus en plus forte d'autres pays dans l'Atlantique Nord puisse ralentir ce progrès. Le redressement de la situation que nécessite la pêche côtière pour être rentable continuera vraisemblablement à être entravé par la lenteur de la création d'emplois dans d'autres secteurs, de même que par des facteurs sociologiques et des difficultés d'organisation.

Pendant les années 1960, la productivité de l'industrie forestière de la Nouvelle-Écosse s'est améliorée, mais elle demeure inférieure à celle de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. Le fait que le taux d'exploitation du bois tendre se situe actuellement entre 75 p. 100 et 84 p. 100 porte à croire qu'aucun progrès ne sera possible si on ne fait appel à de meilleures méthodes d'exploitation forestière. Toutefois, comme plus de la moitié des forêts appartiennent à de petits propriétaires fonciers, la rationalisation de l'exploitation sera vraisemblablement ralentie pour des raisons semblables à celles dont nous avons parlé pour la pêche côtière. Il est par conséquent peu probable que dans un avenir rapproché une rationalisation de l'exploitation permette d'augmenter de façon sensible la production. Il est probable que la situation s'améliorera en ce qui concerne le bois dur, mais cela dépendra d'abord de facteurs technologiques et des conséquences économiques qu'entraînerait le remplacement du bois tendre par du bois dur. De toute manière, on ne s'attend pas à ce que le taux d'utilisation dépasse 35 p. 100 avant 1980. Les conditions actuelles en matière de propriété et d'exploitation des forêts profiteront vraisemblablement plus à l'industrie du papier qu'aux producteurs de bois de construction.

Dans l'ensemble, il semble que l'industrie forestière continuera à jouer un rôle secondaire dans la vie économique de la Nouvelle-Écosse et ne contribuera que fort peu à la création d'emplois. Ajoutons à cela qu'une importante partie de ceux qui, en Nouvelle-Écosse, achètent des produits du bois continueront à s'approvisionner à l'extérieur de la province.

L'importance de l'exploitation minière dans l'économie de la Nouvelle-Écosse a diminué considérablement au cours des années 1960. Il en résulte que la contribution de la Nouvelle-Écosse à la production minière nationale est passée de 3 p. 100 en 1959 à 1 p. 100 dix ans plus tard. Il semble que le potentiel de l'exploitation minière soit limité en Nouvelle-Écosse, si l'on fait abstraction de la découverte possible de gisements de pétrole sous-marins. On peut prévoir une croissance moyenne dans le domaine des minéraux industriels, par exemple la baryte et le gypse, et des gains assez importants en ce qui concerne les matériaux de construction, à condition que le secteur de la construction demeure très actif. La mise en chantier de la mine de Lingan devrait contribuer à ralentir le déclin de l'industrie houillère, mais il n'en reste pas moins que la possibilité à long terme pour la Nouvelle-Écosse d'occuper une position concurrentielle sur le marché du charbon doit être étudiée avec soin. Enfin, même si la découverte d'importants gisements sous-marins de pétrole et de gaz naturel peut créer des emplois, les répercussions à long terme d'une telle découverte ne seraient vraisemblablement pas très importantes sur l'emploi dans le secteur minier lui-même, bien que, si l'on maximise la participation locale par un effort concerté en ce sens, les possibilités d'emploi d'autres secteurs reliés à l'exploitation du pétrole sous-marin puissent par ailleurs être considérables. En somme, en étant optimiste, on peut prévoir que l'emploi demeurera à son niveau actuel dans le secteur minier en Nouvelle-Écosse.

Dans le secteur de l'industrie manufacturière, la plus-value et l'emploi ont augmenté en Nouvelle-Écosse au cours des années 1960, quoique moins que dans l'ensemble du pays. Bien que les investissements aient été assez élevés vers la fin de cette période, ils étaient concentrés, comme nous l'avons fait remarquer, dans des projets qui nécessitent plus de capitaux que de main-d'oeuvre, à l'exception de quelques activités économiques plus traditionnelles telles que l'industrie des aliments et boissons et le traitement du poisson et du bois.

Bien que les tendances actuelles de l'industrie manufacturière en Nouvelle-Écosse semblent indiquer que ce secteur puisse augmenter sa productivité de façon appréciable au cours des prochaines années, il n'en reste pas moins que les progrès seraient modestes du point de vue de l'emploi, étant donné qu'un bon nombre des nouvelles entreprises, par exemple les usines d'eau lourde, nécessitent plus de capital que de main-d'oeuvre. En outre, l'importance de ces nouvelles entreprises dans l'économie de la Nouvelle-Écosse pourrait être davantage réduite, d'abord par le taux élevé des importations pendant l'étape de la construction et, en second lieu, par un manque de coordination avec d'autres industries de la province.

Étant donné l'accroissement de la demande au niveau provincial et régional, il est possible que l'emploi et la production augmentent sensiblement dans les secteurs dont l'activité est fondée sur les marchés locaux. Par contre, l'industrie manufacturière orientée vers l'exportation, si l'on excepte les cas de Michelin et de Hermes Electronics, continuera probablement à être insuffisamment représentée dans la province. La possibilité demeure toujours, également, que la création d'emplois qu'entraînerait la mise sur pied de ces nouvelles usines soit neutralisée par une nouvelle

baisse du niveau de l'emploi dans les secteurs plus traditionnels de l'économie de la Nouvelle-Écosse tels que la production de fer et d'acier, le traitement du poisson, les scieries et peut-être la construction de bateaux et d'autre matériel de transport. En somme, même si la production du secteur manufacturier augmentait de façon appréciable, il est peu probable que cet accroissement se traduise, en termes d'emploi, par une augmentation importante du nombre des travailleurs dans ce secteur.

Pour ce qui est du secteur de l'énergie, le prix de l'énergie thermique en Nouvelle-Écosse se compare généralement à ceux qui ont cours ailleurs dans la région atlantique; par conséquent, il ne semble pas que ce facteur puisse décourager l'industrie de venir s'établir dans la province. Néanmoins, on s'est de nouveau penché récemment sur la possibilité économique d'utiliser la marée de la baie de Fundy comme source d'énergie. On ne prévoit pas que ce projet à forte prédominance de capital, si jamais il se réalise, ait des conséquences importantes pour la Nouvelle-Écosse avant 1980.

Au cours des années 1960, c'est le secteur de la construction qui a été le plus actif en Nouvelle-Écosse, et son taux de croissance a été très supérieur à celui de l'ensemble du pays. On s'attend à ce que ce secteur conserve son rôle dynamique dans la province, et cela en partie grâce aux projets à forte prédominance de capital qui sont censés être réalisés dans le secteur manufacturier. La demande de logements constituera vraisemblablement un autre facteur de croissance.

Le tourisme a augmenté de 35 p. 100 entre 1966 et 1971 en Nouvelle-Écosse, et il se pourrait qu'il augmente encore d'au moins 50 p. 100 d'ici 1980. Toutefois, les profits que la province retirera de cette activité resteront vraisemblablement bien en deçà des possibilités vu la nécessité de s'en remettre à l'importation pour pallier l'absence d'une industrie artisanale locale d'importance. Il faut aussi tenir compte du fait qu'en général les touristes ne font que de brefs séjours en Nouvelle-Écosse.

La croissance des industries reliées aux principales activités telles que le transport, les communications, le commerce et les services personnels sera en général proportionnelle à l'augmentation réelle du produit provincial brut, sauf pour celles de ces industries qui sont reliées au nouveau port en eau profonde de Canso et au port pour navires porte-conteneurs de Halifax. Les activités économiques reliées aux ports connaîtront probablement une croissance plus rapide que celle du PPB. D'autres secteurs des services peuvent aussi connaître une certaine expansion, vu l'importance grandissante du rôle de Halifax comme centre de services dans la région. Enfin, il se peut que le niveau de l'emploi continue à baisser dans le secteur de la défense nationale, mais à un rythme beaucoup plus lent qu'au cours des dernières années.

En somme, si les tendances actuelles persistent, le relèvement du niveau de l'emploi sera vraisemblablement insignifiant ou nul dans les secteurs qui, traditionnellement, constituent la base de la vie économique de la province, par exemple l'exploitation minière, l'industrie manufacturière, l'exploitation forestière, le transport et la défense nationale.

Il est donc probable que la création de nouveaux emplois sera due principalement au secteur tertiaire, c'est-à-dire le commerce, les affaires et les services publics et personnels. Si nous considérons tous ces facteurs, nous devons en conclure que le taux de croissance de l'emploi en Nouvelle-Écosse demeurera probablement très inférieur à celui de l'ensemble du pays. Le taux de chômage de la province restera donc probablement plus élevé que celui du Canada tandis que le pourcentage de la population active restera bas. De même, le taux d'émigration de la Nouvelle-Écosse redeviendra probablement aussi élevé qu'entre 1961 et 1966 étant donné la vague de prospérité économique que l'on prévoit dans le centre et l'ouest du pays. Enfin, même si les salaires augmentent dans la province plus ou moins parallèlement à la moyenne nationale, cette augmentation n'affectera pas sensiblement le revenu individuel moyen des habitants de la Nouvelle-Écosse vu le taux de chômage et le pourcentage de population active dont nous avons parlé plus haut. Par conséquent, le revenu individuel moyen en Nouvelle-Écosse restera vraisemblablement inférieur d'un quart à la moyenne nationale.

CONTRAINTES

Le développement économique de la Nouvelle-Écosse est essentiellement le fruit de l'évolution de deux économies distinctes. L'une, l'économie locale de base, a évolué au cours de l'histoire du Canada et de la région atlantique telle que nous l'avons exposée brièvement plus haut. L'autre, d'origine beaucoup plus récente, a été en quelque sorte importée grâce aux efforts de différents gouvernements et à l'initiative d'entreprises privées. En réalité, le lien qui existe entre ces deux économies est très ténu, ce qui signifie que les projections et les calculs d'ensemble du rendement économique de cette province donnent souvent une idée fautive des possibilités de développement.

L'économie locale est essentiellement rurale, constituée de petites entreprises et basée sur l'exploitation des ressources naturelles; loin d'être concentrée, elle est éparpillée dans de petits centres partout dans la province. Elle a évolué lentement, se transformant d'année en année à mesure que les exigences nouvelles de la technologie, de la productivité et du marché forçaient les gens à abandonner l'exploitation des ressources. Certains ont quitté le secteur de l'exploitation des ressources pour travailler dans des industries et des services locaux basés sur l'exploitation des ressources. D'autres ont émigré à Halifax-Dartmouth ou, en assez grand nombre, à l'extérieur de la province.

Superposées à cette structure de base, il y a un certain nombre d'activités économiques importantes qui ne sont pas le fruit de l'évolution de l'économie locale, mais qui sont attribuables à l'action d'institutions et d'organismes qui leur ont ouvert les marchés nationaux et internationaux. Parmi ceux-ci, il faut citer la défense nationale, les organismes nationaux de recherche et les bureaux administratifs du gouvernement fédéral qui collectivement distribuent une grande partie des plus hauts salaires payés dans la région de Halifax-Dartmouth. Il y a aussi un certain nombre de grandes industries et d'usines filiales telles que Volvo, Michelin et les

raffineries de pétrole. Un autre phénomène qui prend de plus en plus d'importance est la hausse du prix des terrains à la campagne due à la demande de terrains et de lieux de villégiature de la part de citadins, plus fortunés, vivant en dehors de la région atlantique.

Les effets de tout cela sont insidieux et peu réconfortants. Si l'on exclut les revenus plus élevés de la région de Halifax-Dartmouth, l'économie locale en 1971 a procuré un revenu individuel moyen équivalant à 60 p. 100 de la moyenne nationale, comparativement à la moyenne provinciale qui était de 75 p. 100 de celle du Canada. Par ailleurs, les gens qui vivent de cette économie locale et qui forment la majorité de la population de la Nouvelle-Écosse et une partie importante des habitants de Halifax-Dartmouth doivent faire face à une hausse du coût de la vie contre laquelle ils n'ont pratiquement aucun moyen de défense. Le coût du logement, des aliments et des services est élevé et continue de monter à mesure que le développement économique provoque des demandes qui ne peuvent être satisfaites sur le plan local, par exemple la demande de main-d'oeuvre et de terres qui peut nécessiter des mesures de redressement telles qu'elles aient un effet adverse sur la répartition de la population et la vie de la communauté dans toute la province.

Les principaux développements, outre l'activité qu'ils créent directement, peuvent constituer la base de la croissance économique locale en suscitant davantage d'investissements locaux et en créant des marchés plus importants pour les produits et les services locaux. Il est donc possible d'activer considérablement la relance économique dans cette province en incitant l'économie locale à profiter au maximum de l'impulsion donnée par l'apport des capitaux étrangers.

POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

INTRODUCTION

La définition des perspectives d'avenir et des secteurs d'initiatives du gouvernement fait partie du mécanisme normal de l'expansion économique et doit être établie soit par ceux qui peuvent influencer les décisions éventuelles, soit par ceux qui sont touchés par ces décisions. Ainsi, le présent document vise à démontrer les conséquences que peut entraîner l'évaluation de ces perspectives. Il importe de souligner que les activités mentionnées ci-après sont des exemples seulement. Bien qu'une première étude prouve que ces exemples sont suffisamment plausibles pour justifier un examen approfondi, il est fort probable que certains d'entre eux seront laissés de côté.

Une étude des possibilités d'expansion de la Nouvelle-Écosse laisse entrevoir pour un avenir prochain un essor économique important dans cette région. La découverte, l'exploitation et le raffinage du pétrole, la production de l'acier et de l'énergie, les transports, les services commerciaux voient le jour ou sont susceptibles de devenir réalité et d'attirer de nouveaux investissements, une fois ces secteurs bien organisés. La question n'est pas de savoir s'il y aura effectivement une croissance économique, mais de déterminer jusqu'à quel point on a optimisé les perspectives au point de vue économique et social.

Ainsi, il fait peu de doute que les principales composantes du réseau de transport d'entrée seront bientôt en place, étant donné que les premiers jalons ont déjà été posés. Toutefois, il appert que des démarches circonspectes permettront d'augmenter les profits à la fois de la région et des provinces de l'Atlantique. L'essor et la mise en valeur du détroit de Canso sont devenus réalité grâce aux avantages technologiques qu'apporte le port en eau profonde et qui commencent à avoir des répercussions. Là encore, une étroite collaboration et des efforts en commun avec le secteur privé permettront de mettre en valeur d'autres secteurs susceptibles d'entraîner des profits à long terme. L'intérêt ne manque pas; ce n'est en fait qu'une question de stimulation et de bonne orientation nécessaires pour atteindre l'objectif visé.

Sur le plan de l'économie locale, il existe des possibilités d'une expansion progressive pour l'ensemble de la province. Les antécédents de lenteur d'adaptation à l'évolution technologique, de dépendance à l'égard des produits et des services importés et d'étroitesse des perspectives d'avenir démontrent que la réalisation des projets d'expansion suppose la mise en oeuvre d'initiatives particulières destinées à provoquer des changements dans l'organisation, dans les secteurs de compétence et d'action, peut-être même aux dépens de certaines composantes de l'économie.

Le système économique double de la Nouvelle-Écosse constitue à la fois une menace et un défi, et offre d'heureuses possibilités. La perspective de créer de l'emploi et d'accroître la production est réelle. Il appert également que certains changements sont inévitables et que la décision de conserver un style de vie particulier exige un haut niveau de compétence et une organisation bien structurée. Outre les programmes complexes mis en oeuvre en vue d'atteindre une forte expansion, il semble que la capacité des collectivités à évaluer leurs avoirs et leurs possibilités et à agir de façon indépendante constituerait un atout précieux pour l'essor économique et le progrès social de la région et de la province. Cette capacité des collectivités est essentielle pour assurer l'expansion et le plein épanouissement de l'économie régionale fondée sur les ressources, il semble qu'elle constitue le seul moyen de faire profiter l'édifice social et économique de chaque région des répercussions de tout programme de mise en valeur.

POSSIBILITÉS DE CONSOLIDATION DE L'ÉCONOMIE

Le nombre limité de débouchés et de services commerciaux, et la mince possibilité de fournir une infrastructure physique ont freiné l'établissement d'une base solide pour les initiatives indépendantes dans la province. Cette situation a eu une influence subtile sur les perspectives et les objectifs du secteur commercial. Il semble maintenant y avoir des possibilités de développer le réseau de transport et d'autres secteurs, ce qui, en cas de réussite, modifierait considérablement la viabilité du système économique de la Nouvelle-Écosse. Les initiatives prises dans ces secteurs feront bénéficier l'économie de la province et de la région de l'Atlantique.

Comme il est mentionné dans le dossier de l'Atlantique, le moment semble propice à la mise en valeur du système de transport qui, grâce aux échanges commerciaux existant entre l'Europe et l'Amérique du Nord, pourra offrir une entrée sûre, efficace et peu coûteuse vers les marchés et les sources d'approvisionnement nécessaires à l'économie régionale. Cela permettra à la province de devenir une plaque tournante dans le transport des marchandises et dans les échanges commerciaux, et constituera le départ d'une extension importante des entreprises viables de la province.

Les activités présentement en marche dans les ports de Halifax et de Canso ont en quelque sorte mis en train le projet du réseau de transport d'entrée décrit dans le dossier régional. Un trafic croissant de conteneurs, des services ferroviaires intégrés vers l'Ouest et l'amorce d'un

service côtier de transport de conteneurs montrent bien l'intérêt que suscite le secteur du transport. Les perspectives d'avenir sont d'ailleurs beaucoup plus vastes. En ce qui concerne le réseau même, une forte augmentation à court terme du trafic de conteneurs ne représente qu'une percée timide sur le marché accessible; par contre, la consolidation du trafic entraînerait une gamme de possibilités sur le plan de l'extension du service.

La région de Halifax-Dartmouth joue un rôle de premier plan dans la mise sur pied du réseau de transport d'entrée. De fait, le réseau offre de nombreux débouchés pour la zone métropolitaine de ces deux villes. L'aménagement, l'exploitation et l'entretien du port et des activités connexes dans un tel réseau représentent d'importantes perspectives économiques, étant donné qu'on devra faire appel à la ville et à ses environs pour obtenir du matériel et des services de tout genre. La région du détroit de Canso pourra également tirer profit de la mise sur pied de ce réseau, soit directement par les retombées économiques de son apport en matériel et en services, soit par les perspectives d'avenir qu'offrirait le réseau, une fois établi.

Pour que la province puisse tirer le plus d'avantages possible de la réalisation de ce projet, il faut qu'elle assure des liens étroits à l'intérieur du réseau. L'industrie du bois, l'agriculture, la pêche, l'industrie manufacturière spécialisée dans les régions de South Shore, d'Annapolis Valley, de Truro, de Pictou et d'autres villes de la province auront la possibilité d'accroître la production de biens de grande valeur s'ils sont assurés d'un service de transport rapide et sûr vers les grands marchés extérieurs. Le réseau de transport d'entrée offrira ces avantages, à la condition que les liens avec la clientèle soient bien établis.

L'exploitation d'un réseau de transport unique en son genre sera un élément important de la reviviscence de la Nouvelle-Écosse. Les efforts unifiés des secteurs privé et public permettront de réaliser la mise sur pied du réseau et des mécanismes de liaison dans la région, et d'améliorer en profondeur l'activité économique de la province. L'établissement du réseau laisse entrevoir également un programme de mise en valeur de toutes les possibilités économiques existantes, en vue de l'exploitation progressive de la province.

Des possibilités d'établir une gamme de services urbains à la pointe de la technologie concourront également à redonner de l'énergie et de la vitalité à la province. Des éléments comme les communications, les finances, les services d'informatique, de recherches, de spécialistes, de conseillers et de création industrielle, les centres artistiques et culturels et d'autres secteurs d'activité très spécialisés représentent d'importantes activités économiques en soi et contribuent à l'épanouissement et à la vitalité d'autres secteurs. Par exemple, en 1969 près de 60 p. 100 (\$35 millions) des travaux d'ingénierie, d'architecture, de planification et d'esthétique industrielle exécutés pour les secteurs privé et public de la Nouvelle-Écosse ont été faits par des services de l'extérieur de la province.

Compte tenu de l'importance croissante de ces services, il est possible de créer des débouchés à condition que la région de l'Atlantique s'affranchisse des services offerts par le marché périphérique d'un autre centre. Par exemple, les efforts déployés par une entreprise régionale pour vendre des services d'informatique ou de graphisme et d'impression représenteraient en fait un véritable cours intensif de gestion des affaires pour les hommes d'affaires de la région. De même, la facilité d'accès à des services sûrs constitue un élément important dans l'exploitation d'entreprises de la région.

La première condition à remplir pour pouvoir offrir de tels services, c'est l'existence d'une ville, et plus particulièrement d'un centre actif, énergique, viable, habitable et très diversifié. La ville la plus grande en importance dans la région, Halifax-Dartmouth a presque atteint un niveau d'expansion qui lui permettra d'offrir ces services. En vue d'obtenir un impact économique optimal des possibilités existantes, la zone métropolitaine tend à concentrer son secteur d'expansion dans le centre-ville. Des programmes d'exploitation intégrés commençant sur les deux rives du port et s'étendant dans les secteurs de la zone centrale de Halifax seraient un excellent moyen de créer une forte concentration d'activités très variées dans un centre attrayant et agréable à habiter.

L'aide et l'encouragement provenant des administrations fédérale et provinciale faciliteront la mise en oeuvre des programmes d'expansion. Les répercussions sur la région sont accentuées par l'établissement de liens étroits entre les autres centres de la région. L'extension du marché constitue un apport précieux à la mise en valeur d'un secteur des services d'importance régionale.

Les perspectives d'accroître les débouchés, d'établir des services et de mettre sur pied d'autres secteurs d'activité et de développer d'autres régions de la province sont consolidées par la création d'une infrastructure appropriée. A cause de la stagnation économique qu'a connue la Nouvelle-Écosse au cours des 50 dernières années, la qualité des services publics a beaucoup diminué et le volume des crédits alloués aux projets d'ordre public a été très faible. Les dernières décennies ont vu se développer une situation où les routes et les services municipaux n'ont pu suivre les progrès accomplis dans les secteurs à croissance plus élevée. De même, les investissements privés étant limités, on se trouvait dans l'impossibilité de réunir les fonds nécessaires à la transformation et à l'amélioration de ces services.

En ce qui a trait au programme d'expansion envisagé, il est essentiel d'apporter des améliorations aux infrastructures provinciales et municipales, si l'on veut stimuler et maintenir l'essor économique. Il a été établi qu'il incombe à ces deux paliers de gouvernement d'assurer les services, mais l'on reconnaît également que ces deux administrations ont besoin d'aide pour arriver à améliorer les services dans les délais voulus. Ainsi, le ministère de l'Expansion économique régionale considère qu'il doit continuer à accorder son aide à la province pour la mise sur pied d'infrastructures susceptibles de favoriser l'essor économique.

PERSPECTIVES SECTORIELLES

Si l'on veut tirer le plus d'avantages possible des perspectives de mise en valeur de la province, il faut absolument modifier l'organisation de certaines fonctions économiques et le rapport existant entre elles. La fragmentation excessive du marché et de la production limite le rôle que peut jouer séparément chaque composante de l'économie. Ainsi, plusieurs secteurs viables doivent faire appel à des entreprises extérieures afin de permettre à chaque composante d'agir indépendamment des programmes qui seront mis sur pied.

Par conséquent, la ligne de conduite proposée consiste à travailler conjointement à déterminer les perspectives ou à appuyer les initiatives du secteur privé qui exigent un programme d'activités intégrées, facteur essentiel à leur réalisation. On a déjà déterminé un certain nombre de possibilités lors d'une première étude; bien qu'à première vue certaines d'entre elles semblent non viables et d'autres par contre plus prometteuses, il est intéressant toutefois de les analyser en détail.

Industrie lourde

Le port en eau profonde de Canso constitue une possibilité unique et probablement de courte durée de faire progresser l'industrie lourde, élément primordial de l'économie provinciale et régionale. Il est synonyme d'augmentation du revenu et de création d'emplois, mais ce qui est plus important encore - dans le domaine du transport - il place ce secteur d'activité sur les marchés concurrentiels et rapproche la région des secteurs d'activité internationaux.

En fait, il s'agit d'un concours de circonstances. Le transport des marchandises en vrac ou par autres méthodes de transport modifie l'économie de la région. En outre, on a remarqué que certaines branches d'activité tombent en désuétude, par exemple la production d'acier basique aux États-Unis et dans la communauté économique européenne, et la production de planches murales dans le nord-est des États-Unis et au Royaume-Uni. Il est important de prendre bientôt les décisions relatives aux investissements nécessaires pour l'exécution de programmes de remplacement ou d'expansion. Enfin, il est impératif de perfectionner certains secteurs de l'industrie lourde, tels que le raffinage du pétrole, qui ne peuvent être exploités dans les endroits appropriés à cause de conflits soulevés par l'utilisation de terrains à proximité d'agglomérations urbaines et par la difficulté d'accès au transport de cargaisons en vrac.

Une industrie lourde très bien conçue, administrée consciencieusement et qui respecte les normes de lutte contre la pollution est une perspective d'avenir tout à fait réaliste et réalisable dans le détroit de Canso. De fait, le gouvernement provincial étudie présentement en détail tous les éléments d'un tel complexe. Au cours de cette étude sur la politique du ministère, il appert que plusieurs liens éventuels dans le domaine du carburant à bas prix, du raffinage du pétrole et des marchandises transportées

en vrac ont été découverts et qu'une cinquantaine d'ouvertures variant entre la production de plaques d'acier, de gypse et de matériaux lourds de construction valent la peine d'être examinées en détail.

Tout comme pour le réseau de transport d'entrée, il s'agirait essentiellement d'un service international pouvant satisfaire les besoins d'autres pays, mais qui serait administré de façon à faire profiter le plus possible la province, la région atlantique et le Canada. Il importe alors de séparer progressivement le complexe des agglomérations de la région, mais au moment jugé le plus favorable pour la population intéressée.

On a également fait un examen prospectif des possibilités d'exploiter le gypse et l'acier à l'intérieur d'un complexe d'industrie lourde afin d'évaluer les éléments susceptibles d'assurer leur durabilité. Ils serviront donc d'exemples, non pas tant pour les réalisations qu'ils laissent entrevoir, mais pour illustrer la ligne de conduite à suivre dans la mise en valeur non seulement de l'industrie lourde mais d'autres champs d'activité.

En 1971, la Nouvelle-Écosse a produit près de 4,932,000 tonnes de gypse, dont la plus grande partie fut vendue aux usines de fabrication de planches murales dans l'est des États-Unis. En général, ces usines, appartenant pour la plupart à des producteurs de gypse, sont vieilles, désuètes et mal situées. La population vit près de ces usines et les produits doivent être expédiés vers plusieurs marchés dispersés et de petite envergure.

Dans le passé, il n'y avait pas de méthodes efficaces de transport en grande quantité de ces produits finis. Un système mer-fer de conteneurs et un service côtier de cabotage transforment considérablement l'équilibre géographique et constituent en fait un des facteurs qui font varier le coût d'exploitation, à l'avantage de la production canadienne. Les usines canadiennes peuvent approvisionner tous les marchés à partir d'un seul centre en offrant un service à la fois rapide et sûr.

Outre les marchés américains, la production pourra être orientée vers des marchés locaux de grande envergure ou en voie d'expansion, vers le Québec, vers l'Ontario et vers l'Europe. Le marché du nord-est des États-Unis totalisera plus de \$150 millions en 1973. Une forte percée favorisera une rectification des tarifs douaniers; du reste, les droits de douanes sont déjà passés de 11 p. 100 à 6 p. 100 en 1972.

Ces données révèlent qu'il est possible de créer un important secteur d'emploi et de revenu par la production et par la commercialisation de planches murales de gypse. Un certain nombre de producteurs sont intéressés: un juste équilibre entre leurs investissements au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que des pressions pour rectifier les tarifs douaniers, des mesures d'organisation du transport et de lutte contre la pollution, et un souci de répondre à la demande locale engendreront une industrie viable, probablement dans le détroit de Canso.

La production de gypse de la Jamaïque et des provinces de l'Atlantique ne peut compter que sur une faible partie du marché. L'importance de la percée sur le marché que vise l'Atlantique dépend de l'efficacité de la publicité et du moment choisi. Cette perspective devra être exploitée par un effort constructif de commercialisation, joint à l'organisation efficace des services de transport. La concurrence de la Jamaïque et d'autres producteurs souligne l'inopportunité de recourir à des taxes d'extraction pour pouvoir participer aux profits. Il va sans dire qu'il est préférable de vendre le produit que la pierre. Une restriction telle que la taxe d'extraction serait alors une mesure négative.

Les perspectives dans le domaine de la production d'acier basique sont fondées sur plusieurs facteurs. Selon les prévisions établies par l'OCDE et par l'Institut international du fer et de l'acier, la production de l'acier basique devra doubler d'ici 1985 pour répondre à la demande mondiale. La consommation actuelle de 435 millions de tonnes d'acier brut atteindra 800 millions de tonnes en 1975 et 1,100 millions en 1980. Le taux d'accroissement sera plus élevé en Europe qu'en Amérique du Nord, mais l'augmentation absolue sera néanmoins considérable.

Outre l'augmentation de la productivité, il faudra également décider s'il faut remplacer les moyens actuels de production qui sont devenus désuets. Les nouvelles méthodes de transport et de production de l'acier, ainsi que l'importance toujours plus grande que prennent les mesures de protection de l'environnement, démontrent bien que le remplacement et l'expansion des établissements à l'endroit où ils se trouvent actuellement n'est pas du tout certain. Au contraire, les régimes de rendement et de transport tendent à favoriser l'établissement de centres de production dans les ports en eau profonde.

Dans ce sens, le détroit de Canso bénéficie d'avantages exceptionnels. Bien que certains éléments doivent être examinés en détail, il demeure qu'un équilibre entre les intérêts nationaux et commerciaux en matière de production de l'acier se soldera par l'établissement dans le détroit de moyens importants de production d'acier basique. Il s'agirait alors d'une industrie multinationale dont les propriétaires seraient probablement les compagnies utilisatrices d'acier pour leurs usines de finissage.

Sans pour autant négliger la possibilité d'une concurrence venant du Japon ou de l'Europe, il fait peu de doute que cette exploitation intéressera énormément les producteurs d'acier des États-Unis et peut-être même des provinces centrales du Canada. Au point de vue de la concurrence, l'industrie de l'acier est présentement désavantagée surtout par le Japon. L'utilisation des hauts fourneaux est surannée et elle a presque atteint sa limite de rendement. La production croissante des usines de finissage exige une expansion de la production de l'acier basique. La possibilité d'installer le haut fourneau dans un autre endroit et d'utiliser l'espace ainsi libéré au développement de la production de l'usine de finissage offre d'heureuses perspectives, à condition qu'elle soit viable.

Il s'agira alors d'une exploitation d'environ 10 millions de tonnes appartenant à un consortium d'utilisateurs qui serviront de leurs sources naturelles d'approvisionnement en fer et en charbon obtenus à un prix net unifié et répartiront la production suivant les besoins économiques et techniques de chaque entreprise. Les clients de cette exploitation en seront les propriétaires, étant donné que l'industrie de l'acier est un secteur parfaitement intégré. Les gros producteurs font un seul profit entre la mine et le produit fini.

Les nouvelles installations utiliseront des matières brutes assorties et seront intégrées aux composantes d'un complexe industriel pour le partage des jetées, l'échange de sous-produits, d'énergie et de services. Cela implique l'établissement d'un système de livraison approprié, nécessaire à l'acheminement des produits vers les marchés, sur les voies qui servent déjà au transport de cargaisons mixtes vers l'intérieur de la région.

Industrie des ressources

On compte d'importantes possibilités d'exploitation du secteur des ressources en Nouvelle-Écosse. Ce programme de mise en valeur, s'il est suivi avec vigueur et tenacité, offrira aux habitants de la province la possibilité de choisir leur lieu de résidence et le genre de vie qu'ils désirent adopter. L'exploitation rationnelle des ressources pourra également être le fondement d'un regain d'énergie pour certains groupes de la collectivité, grâce à la création d'un centre d'intérêt et d'initiative favorisant l'exploitation d'activités connexes.

Pour l'ensemble de la population vivant à l'extérieur de la région de Halifax-Dartmouth et de Sydney, l'industrie des ressources et l'industrie manufacturière connexe jouent un rôle tout particulier. Près de 20 p. 100 de la production de ces régions proviennent de cette industrie, qui emploie plus de 30 p. 100 de la main-d'oeuvre. Le secteur des services locaux créé et maintenu par l'industrie des ressources ajoute une dimension particulière à l'ensemble des activités locales. Par conséquent, même s'il ne s'agissait que d'une légère progression du secteur ressources, cela entraînerait d'importants changements et une réorientation de l'économie de la province.

De façon générale, la valeur ajoutée par l'industrie des ressources a progressé lentement, sauf dans le cas des mines de charbon, même si l'emploi a été stable ou a accusé une tendance à la baisse. En réalité, l'industrie des ressources se porte assez bien en dépit des difficultés d'organisation et d'autres contraintes qui ont fait obstacle à l'exploitation d'entreprises qui promettaient d'être viables.

En insistant davantage sur la création de nouveaux champs d'exploitation et en mettant au point un plan concerté d'organisation des composantes fondamentales, il est possible, grâce à l'augmentation et à la diversité de la production et à la création de nouveaux secteurs de fabrication et d'autres domaines d'activité, d'accroître la valeur ajoutée.

Le réseau de transport d'entrée et les points de liaison offriront en outre à tous les secteurs d'activité la possibilité d'exploiter des marchés qui jusqu'à maintenant n'étaient pas jugés rentables dans les Maritimes. Au début, les profits seront peu importants et se rapporteront à des produits très diversifiés et de grande qualité. Par conséquent, il faudra mettre au point, outre le réseau de transport, des systèmes de distribution et de points de vente à l'intention des petites entreprises spécialisées. Les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche semblent offrir de bons débouchés sur ce plan.

Jetons d'abord un coup d'oeil sur l'agriculture. La Nouvelle-Écosse possède actuellement deux millions d'acres de terres propices à l'agriculture et dont certains polygones sont assez grands pour assurer la viabilité de centres de production. Les régions de Northumberland Shore, de Annapolis Valley et de Cobequid Shore offrent la possibilité d'exploiter sur une grande échelle les cultures de grains de provende et de plantes fourragères, d'élever du bétail, de cultiver les baies, la pomme et les légumes et de récolter des pommes de terre. Les polygones de terre plus petits, soit dans les régions d'Antigonish, de Sydney, de Lunenburg et de Yarmouth, pourront servir à la production destinée au marché régional et à l'exploitation de récoltes spéciales pour l'exportation. Les produits laitiers et la volaille sont également des secteurs qui offrent des possibilités d'expansion plus considérables.

L'extension de la production de base gagnera beaucoup à être stimulée et aidée par le gouvernement provincial en ce qui a trait à la stabilisation et à une meilleure utilisation des sols. Historiquement, la répartition des exploitations agricoles a été irrégulière en Nouvelle-Écosse, faisant peu ou aucun cas de la capacité de production agricole de la terre. La description des exploitations consiste à délimiter la propriété en bornes et limites, ce qui a pour effet de rendre la vente et l'identification coûteuses et longues, et empêche la fusion des propriétés foncières. Quant à la commercialisation, l'élaboration d'un système de planification de l'utilisation des sols dans la province et la création de services de gestion des terres permettront de faire progresser ce secteur, particulièrement dans des régions telles que Annapolis Valley, où l'on note la présence de plusieurs familles vivant en citadins à la campagne, ce qui est incompatible avec la proximité de fermes d'élevage et de terres engraisées.

Toutefois, les perspectives d'une forte croissance touchent moins la production de produits de base que la vente et la production de produits spéciaux. La diversité des conditions climatiques et topographiques, et de la nature du sol des régions moins importantes de la province permettent de produire une gamme de produits de grande qualité traités ou préparés pour les marchés spéciaux. Dans le passé, des systèmes de transport, de distribution et de commercialisation insuffisants ont freiné le rendement de cette production. Sans des réseaux de commercialisation efficaces, chaque producteur spécialisé se voit dans l'obligation d'établir son propre système de vente. Bien que pénible et coûteuse, la mise au point de ce système aide à relever la valeur ajoutée de produits aussi variés que les fèves marinées de Lunenburg, les yaourts à saveur de fruits, le pain et les steaks de première qualité.

Des améliorations apportées à l'utilisation des sols, à la gestion et à d'autres facteurs de la production entraîneront à court terme une augmentation de la production de produits de base; cette progression s'échelonnnera entre 30 et 40 p. 100 par rapport à la valeur actuelle de la production qui atteint environ \$54 millions. Les perspectives réelles de croissance apparaîtront après la création de systèmes et de services efficaces de commercialisation qui stimuleront et faciliteront la production de produits spéciaux de qualité supérieure dans les centres appropriés de la province.

On remarque également dans le public un intérêt particulier pour les mets préparés. Une fois les difficultés aplanies, il est possible qu'un système de production et un service de livraison pour ce marché modifiera complètement les perspectives d'avenir de l'agriculture et de la pêche en Nouvelle-Écosse, et dans les autres provinces de l'Atlantique,

Étudions maintenant le secteur de l'exploitation forestière. Près de 9.6 millions d'acres de forêt en Nouvelle-Écosse sont en exploitation. La moitié de ces forêts appartiennent à des petits propriétaires. La coupe globale annuelle des feuillus et des résineux représente moins de 20 pieds cubes par acre, soit les trois quarts de la pousse annuelle, laissant ainsi une grande marge entre la coupe annuelle et la pousse annuelle. Il y a par contre possibilité d'accroître la production de base. Quant aux propriétés actuellement divisées, si l'on pouvait les unifier au niveau de l'exploitation par une réorientation du mode et des principes d'utilisation des terres et s'il était possible d'améliorer les techniques de coupe du bois, cela favoriserait une meilleure gestion des terres à bois et l'exploitation globale de cette richesse naturelle.

On peut également envisager une augmentation de la production de bois d'oeuvre qui représente en Nouvelle-Écosse une exploitation de faible envergure. On compte plus de 300 usines présentement en activité qui produisent quelque 200 millions de pieds-planches chaque année. De ce nombre, quatre usines seulement fabriquent plus de 6 millions de pieds-planches et utilisent de l'épinette de qualité inférieure. Il faudra donc prendre les mesures nécessaires pour hausser le niveau de production, pour élargir la variété de bois de construction et pour insister sur la nécessité d'utiliser du bois de meilleure qualité, pour augmenter le rendement des fours à sécher le bois afin de pouvoir sécher et apprêter toute la production et non pas de 5 à 10 p. 100 comme il se fait présentement, et pour entrer de nouveau sur le marché des États-Unis et du Royaume-Uni grâce à l'expédition de produits finis de grande qualité.

Des perspectives d'avenir apparaissent également dans le secteur de la fabrication de produits en bois. On dénombre en Nouvelle-Écosse 200 usines de transformation du bois qui emploient pour la plupart un nombre peu élevé de travailleurs. Leur production est vendue presque exclusivement à l'intérieur de la province. Ces exploitations, quoique petites, sont souvent incapables d'obtenir dans la région du bois d'oeuvre en quantité suffisante ou de qualité réglementaire. A la lumière de ces faits, on estime à plus de 50 p. 100 le volume de matériaux de bois importés dans la province.

Il y a des débouchés pour la fabrication de matériaux de construction d'habitations tels que portes, fenêtres, armoires, châssis, chambranles, escaliers et autres, qui sont pour la plupart importés à un prix élevé. En cas de réussite, le *Department of Commerce* des États-Unis estime qu'il y a un marché éventuel de \$250 millions dans l'est des États-Unis pour la fabrication d'armoires de cuisine, et la construction de maisons et de maisons mobiles.

Il y a lieu également d'accroître la valeur ajoutée des pâtes et papiers, même si le marché est assez faible présentement. Avec l'établissement de systèmes de transport rapides vers Boston, New York et Chicago, les entreprises canadiennes peuvent espérer négocier avec leurs concurrents américains et peut-être même avec ceux de l'Europe, en vue d'entreprendre la production de papier d'affaires de grande qualité.

L'industrie de la pêche de la Nouvelle-Écosse offre à la fois d'heureuses perspectives et des défis de taille, particulièrement dans les régions de la province où le rendement est jugé insuffisant. En 1971, la valeur globale des prises de poisson s'élevait à \$59.3 millions, soit une valeur supérieure à celle de la production agricole, et représentait une augmentation de 6.7 p.100 par rapport à l'année précédente. Ce secteur d'activité emploie environ 13,000 personnes et possède le meilleur équipement de la région de l'Atlantique.

La valeur ajoutée par pêcheur actif, était supérieure de 70 p. 100 à la moyenne nationale. Il y a donc des possibilités de développer ce secteur d'activité. Une grande partie de la valeur ajoutée à la consommation l'est en dehors de la province. Accroître la capacité et la possibilité de production et de vente sur le marché des produits de grande qualité permettra d'augmenter l'emploi et les revenus et offrira aux entreprises de la Nouvelle-Écosse la chance de transformer le poisson importé sans mettre en danger l'avenir des pêcheurs de la province.

Comme pour les produits agricoles, les produits spéciaux de la pêche exigent l'établissement de services de commercialisation et de moyens d'assurer l'approvisionnement. La production de saumon fumé, d'anguille, de maquereau et d'autres produits de très haute qualité, sur la côte est, a été freinée par les débouchés restreints et incertains vers les marchés et les sources d'approvisionnement. Il existe toutefois la possibilité de faire une production commerciale des palourdes, par exemple dans la région de Minas Basin, en particulier si l'on peut diriger cette production vers un réseau de marchés déjà existant.

Construction d'habitations

La construction d'habitations joue un rôle particulier dans l'économie: elle représente à la fois un service important et une activité économique de poids. La valeur annuelle de la construction d'habitations en Nouvelle-Écosse représente près de \$80 millions; si l'on tenait compte plutôt des besoins réels que de la demande, ce chiffre doublerait facilement.

Ce domaine d'activité offre également d'énormes possibilités d'essor économique. En outre, les difficultés d'organisation qui ont empêché la construction de logements font véritablement obstacle à l'exploitation efficace des secteurs de croissance dans la province, et menacent d'entraîner une détérioration sensible de la qualité de l'environnement.

Actuellement, un certain nombre de facteurs entravent la mise en valeur de ce domaine d'activité. Comme le mentionne le dossier régional, les prix dans le secteur de l'habitation ont augmenté plus rapidement que les revenus et la demande réelle a accusé une baisse par rapport aux besoins de la population. Le secteur public a pu contrebalancer d'une certaine façon - grâce aux programmes de logements à loyer modique - en relevant progressivement le niveau de revenu autorisé pour ceux qui désirent profiter des subventions à l'habitation, en diminuant les exigences quant au versement initial, en augmentant la proportion des revenus que les particuliers peuvent allouer aux paiements directs d'hypothèques et en prolongeant la période de remboursement. Toutefois, ces mesures se sont révélées insuffisantes et les personnes dont le revenu variait entre \$8,000 et \$10,000 se trouvent maintenant incapables de profiter de l'aide à l'habitation. On n'a pas encore élaboré de programmes publics destinés à subventionner leurs besoins.

Si l'on examine la situation, il appert qu'outre les programmes de subventions mis en oeuvre par les pouvoirs publics, il existe d'autres possibilités d'aider les entreprises, tant privées que publiques impliquées dans le domaine du logement, à unir leurs efforts en vue d'accélérer la réalisation de projets. La situation de plus en plus critique décrite dans le dossier régional au sujet du logement illustre à quel point il faut intégrer le marché qui collaborera avec l'industrie et l'administration publique à l'organisation d'un programme de construction structuré.

Il sera alors possible d'autoriser un programme planifié de production de matériaux dans le secteur privé. En Nouvelle-Écosse, cela se traduira par une production accrue de produits de bois, de planches murales et d'autres matériaux nécessaires à la construction.

Afin d'atteindre les niveaux de rendement satisfaisants, particulièrement en ce qui a trait aux finances et aux marchés, il faudra obtenir une participation importante de chaque région. La contribution de la Nouvelle-Écosse sera assez importante dans ce sens et créera à l'intérieur de la province un climat favorable à la reprise du secteur de la construction de logements. Des centres tels que Halifax-Dartmouth, le détroit de Canso, Pictou et Bridgewater pourront alors répondre à la demande de logements qui suit l'accroissement de la population. L'intégration d'entreprises de production de matériaux dans ces programmes entraînera un regain d'activité économique dans les localités qui dépendent de la demande des grandes agglomérations. Enfin, une fois cette industrie parfaitement intégrée et organisée pour répondre aux besoins en logements de la province, il sera temps d'élaborer des plans d'urbanisme qui tiennent compte du paysage de même que du style de vie des résidents et de prévoir les besoins des localités rurales, ainsi que de satisfaire aux demandes des grands centres urbains.

Industrie manufacturière

Les structures modifiées du commerce international et de nouvelles techniques de transport, offrent à la Nouvelle-Écosse des chances uniques d'expansion. La situation géographique particulière de cette province la place au centre des échanges de marchandises entre les grands marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord, et lui permet d'exploiter ses secteurs de fabrication et de montage au service des deux marchés. La qualité exceptionnelle des installations portuaires de cette province et la disponibilité d'une main-d'oeuvre spécialisée contribuent à favoriser le relèvement de l'économie. Il en résultera une extension de la base industrielle, la création de nouveaux débouchés sur le marché d'exportation et la possibilité de produire des articles que l'on doit encore importer. La dépendance envers l'industrie des ressources serait de ce fait moins importante.

On a défini nombre de possibilités de développement. Dans la majorité des cas, des études préliminaires, des études du marché, la négociation de traités de commerce et un programme de publicité intensive sont les premières étapes à franchir. On devra prendre les mesures nécessaires pour exploiter toutes ces possibilités dans toutes leurs dimensions. Les déclarations des entreprises relativement aux projets qu'elles envisagent, dans la situation actuelle, prouvent que des programmes d'initiative coordonnés entraîneront la création de 5,000 à 7,000 emplois dans ce domaine d'activité. Des programmes d'aide directe et des initiatives dans les grands secteurs du transport et des ressources contribueront également à faire progresser l'industrie manufacturière. En outre, comme le souligne le dossier, il semble exister d'intéressantes perspectives de croissance dans certains secteurs d'activité créés pour répondre aux besoins d'approvisionnements et de services pour le forage de puits de pétrole sous-marin.

PERSPECTIVES RÉGIONALES

Les collectivités locales pourront rallier leurs efforts, en matière de développement, en une forte symbiose, favorisée par l'amélioration du rendement, de la flexibilité et de la viabilité de chacun des principaux secteurs. Ces efforts, même en prenant leur source au niveau local, contribueront au renforcement des secteurs. Mais ce qui importe encore plus, c'est que les initiatives délibérées de chacun des groupes donneront une poussée régénératrice au développement, en les encourageant à accepter des influences extérieures pourvu que les décisions se prennent dans un sens qui n'est pas opposé à leurs intérêts.

Par le passé, il semble que passivité et manque de participation aient été les seules réactions de l'économie locale devant ces facteurs de développement. Grâce à un regain d'activité au cours des dernières années, on se préoccupe beaucoup plus des répercussions sur le milieu et sur le genre de vie de la croissance provoquée par des influences extérieures, et on a pris des mesures pour mettre sur pied un contrôle administratif et légal en vue de garder autant que possible la maîtrise des forces d'expansion.

Dans deux ou trois régions de la province, cependant, y compris le comté de Pictou, la région Halifax-Dartmouth et celle de Bridgewater, l'aide provinciale aux municipalités a donné lieu à des initiatives qui constituent un acheminement positif vers le développement. Chacun fait des efforts délibérés pour réagir activement à la poussée des forces de développement qui traversent la province, pour saisir au passage toutes les chances possibles et pour structurer l'impact de cette poussée en fonction de la localité. En réagissant ainsi, ces collectivités mettent en valeur des énergies qui auraient pu être perdues pour elles et pour la province. Elles se trouvent alors en position d'infléchir l'expansion et peuvent, par une participation constructive, l'orienter à leur avantage.

Les possibilités immédiates d'expansion offertes aux collectivités locales prêtes à agir forment le noyau autour duquel s'organise le développement. Quant à la dynamique du développement, elle apparaîtra en cours de route, lorsque les localités socialement homogènes commenceront à travailler ensemble à l'élaboration et à la consolidation d'une identité et d'une assiette économique viable. De là naîtront les stratégies, les mécanismes et les lignes de conduite propres à chaque région, qui n'apparaîtront qu'après une évaluation individuelle des possibilités, des ressources et des aspirations du secteur privé local, et de la localité elle-même. Par conséquent, les brèves descriptions de possibilités qui suivent n'ont d'autre objet que de faire voir l'ampleur des perspectives d'avenir.

Île du Cap-Breton

L'économie de l'île du Cap-Breton s'engage dans une période de changements majeurs. Il existe déjà un essor industriel dans la région du détroit de Canso et, comme on le mentionne ailleurs dans le présent rapport, il est également question de la création d'un important centre international de sidérurgie grâce aux avantages naturels du port de mer en eau profonde. Mais l'exploitation du charbon et de l'acier, qui est le coeur de l'économie de Sydney et de l'île du Cap-Breton, ne se continue que grâce à l'intervention du secteur public, tandis qu'avec Devco, de nouvelles initiatives prennent forme pour élargir et diversifier l'assiette économique.

Une telle situation pose un défi de taille aux gouvernements, à Devco, au secteur privé et à la population de la région en ce qui concerne les mesures de développement. L'organisation et l'intégration des initiatives axées sur le détroit de Canso, à une échelle assez vaste pour englober tout le potentiel de production, peut constituer un facteur propice à la concrétisation de ce potentiel. Par ailleurs, il est possible d'établir des liens étroits de transport, de communication et d'économie entre le détroit et le secteur industriel de l'île du Cap-Breton. De cette façon l'organisation économique de la société et les compétences actuelles de la région contribueraient au développement du détroit. De plus, avec l'aide de Devco, le secteur industriel de l'île peut s'étendre et diversifier ses activités économiques en utilisant les travailleurs compétents, l'infrastructure et les possibilités manufacturières et industrielles existantes dans des regroupements qui pourront tirer parti d'une situation privilégiée, à moins

de 100 milles du noyau d'un réseau de transport donnant accès à tous les marchés du monde.

Le reste de la région possède aussi des richesses intéressantes: la beauté sauvage du paysage, la forêt, la pêche et un peu d'agriculture. Il appartient aux collectivités locales de travailler ensemble à protéger l'environnement et à retirer du tourisme des bénéfices maximaux sans épuiser leurs richesses naturelles. Ainsi, on estime à 350,000 le total des visites touristiques à la forteresse de Louisbourg en 1972. Les localités de la région pourront se grouper en vue de tirer le meilleur parti possible de leurs ressources, qu'il s'agisse de produits de la pêche de grande valeur, de produits agricoles y compris les spécialités agricoles et même l'élevage du mouton, ou d'artisanat et de construction de cottages.

Les pressions du développement sur la région entière seront très intenses. Quelques-unes proviendront de la croissance rapide anticipée dans la région du détroit de Canso, d'autres d'une forte demande extérieure de bien-fonds. Par conséquent, l'administration foncière devra occuper une place prépondérante.

Antigonish, Guysborough et Pictou

Les mines, le bois de construction, la pêche, l'agriculture et l'industrie manufacturière forment les constituantes économiques de cette région. Après Halifax et l'île du Cap-Breton, le comté de Pictou offre les meilleures perspectives d'emploi dans le domaine manufacturier. La forêt, comme le tourisme, constitue une importante source d'emploi dans les trois comtés. L'industrie des pêcheries a commencé à reprendre du terrain depuis la réouverture de l'usine de Canso et le dynamisme des initiatives actuelles pourra engendrer des revenus substantiels, particulièrement avec le concours de services améliorés et une meilleure organisation de l'accès aux marchés. D'autre part, l'université Saint-François-Xavier constitue un élément dynamique dans la région et un facteur de croissance et de progrès technique.

Les variations de revenu à l'intérieur de la région sont assez marquées: Pictou se tient près de la moyenne provinciale qui est de 75 p. 100 de la moyenne canadienne, tandis qu'Antigonish et Guysborough sont à 50 p. 100 de la moyenne canadienne. Par suite de grandes différences de situation et d'activité, la région se subdivise en trois groupes de développement. Pour chacun de ces groupes, cependant, le développement du système de transport pourrait apporter des améliorations marquées, pourvu que les collectivités soient organisées pour en tirer profit.

Le développement du réseau de transport d'entrée apportera une aide substantielle au secteur manufacturier du comté de Pictou. On peut également envisager la culture des céréales et l'élevage du bétail comme sources importantes de revenu, et même des cultures spécialisées dans deux ou trois régions plus petites, où les conditions du milieu sont particulièrement favorables. On pense aussi à développer l'industrie forestière, mais dans un avenir plus lointain.

Le comté d'Antigonish est essentiellement rural et se prête bien à l'expansion et au développement de la culture des légumes et des fruits, de l'élevage des bovins et de la production laitière. Le tourisme augmente et apporte des revenus assez considérables. Avec la planification et l'administration appropriées, Antigonish peut devenir la banlieue de Canso et profiter de l'expansion des services aux consommateurs.

Cumberland, Colechester et Hants

L'agriculture et l'industrie manufacturière constituent une partie importante de l'économie de ces trois comtés. L'industrie charbonnière de Cumberland est à la baisse, mais Hants est riche en minéraux dont le gypse est probablement le plus important. L'industrie forestière emploie beaucoup de travailleurs, soit environ 24 p. 100 de la main-d'oeuvre forestière provinciale, 40 p. 100 de la main-d'oeuvre employée au travail du bois et 19 p. 100 au travail du bois à pâte brut. La route transcanadienne, qui va vers l'île du Cap-Breton, Halifax et l'Île-du-Prince-Édouard, traverse également la région. Des mesures d'expansion dynamiques pourront augmenter les revenus touristiques et aider à la mise sur pied d'installations et de services de loisirs.

Cette région possède des ressources variées, promesse d'un bel avenir. L'équilibre entre un secteur rural riche, des centres urbains bien situés et une infrastructure bien organisée vient ajouter à sa puissance; il en va de même pour sa situation par rapport aux marchés et aux services de transport. Les secteurs manufacturiers de Truro et d'Amherst sont diversifiés et relativement bien établis. De plus, les industries de traitement des produits forestiers et agricoles ont beaucoup d'importance et de diversité. Les efforts provinciaux visant à affermir ces secteurs afin de faciliter la commercialisation et la production de produits de grande valeur peuvent aider à l'expansion de la production locale.

Annapolis, Kings et Digby

La moyenne du revenu dans cette région est la plus basse des six régions de la Nouvelle-Écosse, soit approximativement les deux tiers de la moyenne de la province. On peut à peine parler d'une population urbaine, car les 87,000 habitants se répartissent en six ou sept municipalités dans la vallée. Kentville, la plus populeuse, avait une population dépassant à peine 5,000 habitants en 1971.

Cette région est la plus importante de la province pour son agriculture. Elle a une importante production de fruits et de légumes, de bovins, de porcs et de moutons, de produits laitiers et de volailles. Le nombre des fermes diminue comme partout ailleurs, mais lentement. Le problème le plus grave, qui entrave dangereusement la production agricole, réside dans l'utilisation des terres à la construction de cottages et autres habitations.

L'industrie forestière emploie 20 p. 100 de la main-d'oeuvre provinciale affectée à ce genre de travail. Les produits forestiers se répartissent entre le bois de construction et le bois à pâte. D'autre part, les quelque 1,200 pêcheurs de la région font de l'industrie de la pêche une source de revenus assez importante. Le homard, les pétoncles et le poisson de fond, qui constituent les principales prises, comptent pour plus de 50 p. 100 du poisson congelé expédié en blocs vers la Nouvelle-Angleterre.

La fertilité de la terre, la forêt, l'industrie de la pêche et le climat agréable, les paysages et l'histoire font de cette région un exemple frappant des richesses que renferme le Canada. La valeur de la production agricole peut augmenter, par l'administration judicieuse des terres de la région, l'exploitation et la mise en marché de cultures spécialisées de grande valeur; il y a lieu d'appliquer des mesures en vue de contenir l'effritement de ce secteur de l'économie qui se fait par l'affectation à d'autres usages des terres à vocation agricole.

Les ouvertures ne manquent pas; les initiatives prises au niveau provincial, régional et fédéral peuvent servir de cadre aux efforts locaux. Les possibilités de mettre en marché des produits spécialisés et des produits de haute valeur, comme les repas précuits pour les établissements publics, laissent escompter des bénéfices considérables.

Côte sud

La population des comtés de Lunenburg, Queens, Shelbourne et Yarmouth s'élevait à 92,700 habitants en 1971, soit une augmentation de 4.4 p. 100 pour la décennie, ce qui est égal à la moyenne provinciale. La moyenne des revenus est la même que celle de la province pour les comtés de Lunenburg et Queens, mais inférieure pour les comtés de Shelbourne et Yarmouth. Les principaux centres sont Bridgewater, Liverpool et la ville de Yarmouth, mais Shelbourne, Lunenburg, Mahone Bay et quelques autres n'en démontrent pas moins un dynamisme évident.

La pêche est la principale activité de la région; elle emploie 40 p. 100 de la main-d'oeuvre provinciale affectée aux pêcheries et atteint 60 p. 100 de la valeur totale des prises. Le poisson de fond et le homard représentent 85 p. 100 du total des prises régionales. L'industrie forestière emploie, elle aussi, de nombreux travailleurs. Elle produit approximativement 17 p. 100 de la production provinciale en bois de construction et 10 p. 100 du bois à pâte. Le traitement du poisson occupe la plus grande partie des travailleurs de l'industrie manufacturière, bien que l'établissement de la société Michelin à Bridgewater fasse pencher la balance.

Il y a de nombreuses possibilités de développement, particulièrement à Yarmouth et à Bridgewater, mais aussi dans d'autres centres urbains, où des pêcheries spécialisées, des ressources forestières et certains secteurs de spécialité agricole peuvent être exploités. Yarmouth, grâce à sa situation privilégiée de porte d'entrée du tourisme des États-Unis, se voit

assurée d'un certain trafic touristique qui constitue un énorme marché potentiel, et aussi d'une facilité d'accès aux marchés américains pour les produits spéciaux. L'industrie de la pêche a un potentiel de croissance considérable, selon toutes prévisions; par exemple, on prévoit pour l'année prochaine l'exportation de 500 conteneurs de hareng de qualité supérieure.

Bridgewater a pris une initiative énorme en matière de développement: elle a mis sur pied plusieurs programmes de développement et procédé à de nombreux changements; elle a également commencé à prendre en main les moyens de structurer son propre avenir. Cependant, une telle tâche nécessite aide et encouragement, de même qu'un intérêt continu de la part des citoyens.

Halifax - Dartmouth

Les possibilités de développement de la région métropolitaine dépendent en grande partie du port et du centre urbain, selon ce qui a été dit précédemment. Les collectivités ont fait une grande partie du travail de planification et de prévision. Avec l'aide de mécanismes efficaces destinés à structurer et à diriger le développement urbain, et avec l'augmentation des possibilités d'expansion pour les secteurs public et privé en matière de logement, la ville peut devenir en quelques années un endroit dynamique et attrayant où il fait bon vivre, et qui contribue de façon marquée à l'essor du secteur socio-économique, des commodités, des services, dans la province et dans la région.

EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL¹

La situation et les perspectives économiques décrites dans le présent rapport et dans d'autres rapports semblables sur d'autres provinces ou régions du Canada, ont été présentées dans le cadre d'une étude sur les politiques et les programmes entrepris par le ministère de l'Expansion économique régionale au cours de l'année dernière. L'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, a fait allusion à cette étude et aux ébauches de politiques qui en découlent, dans sa déclaration préliminaire aux membres du Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes, le 10 avril. Voici quelques extraits de cette déclaration.

.... Lors de sa création en 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale s'est vu confier le mandat général de coordonner un certain nombre de programmes qui existaient déjà et de mettre au point une stratégie beaucoup plus intégrée visant à réduire les disparités économiques régionales. Le ministère a été structuré rapidement et il a donné un nouvel élan aux programmes dont il a hérité, relatifs au développement rural. Vous savez également que le ministère a élaboré de nouveaux programmes mettant davantage l'accent sur l'appui du gouvernement fédéral aux investissements publics dans le domaine de l'infrastructure, comme moyen de favoriser le développement de certains centres urbains. L'accent a été également mis sur les stimulants monétaires visant à encourager le secteur privé à investir dans des usines et de l'équipement qui permettront la création d'emplois. Le ministère a de plus redonné de la force à son premier élan en recourant à d'autres initiatives, notamment celles qui ont entraîné la création de différents types de sociétés de développement dans la région de l'Atlantique et l'octroi d'assistance financière aux centres de

¹ Texte du rapport présenté par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes.

services agricoles des Prairies. Le ministère a reçu du Parlement l'autorisation d'accroître ses dépenses qui, de \$240 millions au cours de sa première année d'existence sont passées à plus de \$500 millions en 1972. Enfin, je crois que les membres du Comité savent que le travail du ministère s'est inscrit en grande partie dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales, expérience unique et exigeante qui fait appel à la coopération entre les deux paliers supérieurs de l'administration canadienne....

Comme le ministère faisait oeuvre de pionnier dans un domaine complexe et en grande partie inexploré, il fut convenu dès le départ, compte tenu de l'objectif fondamental à long terme et de la nécessité d'une certaine expérimentation qu'il faudrait apporter, à la lumière de l'expérience acquise, des modifications et même des changements fondamentaux dans les politiques et les programmes du ministère. Cette ligne de conduite a été exprimée lors de déclarations publiques, et se retrouve dans certaines dispositions des lois régissant le ministère. La Loi sur les subventions au développement régional impose par exemple des délais précis aux sociétés-requérantes pour mettre leurs établissements en exploitation commerciale et demeurer ainsi admissibles au versement des subventions offertes.

Compte tenu de cette situation, le ministère a décidé l'an dernier d'entreprendre une révision complète de ses politiques et programmes. L'on a fait part de cette décision aux autorités provinciales et promis de les consulter au sujet des résultats de la révision dès qu'il sera possible de le faire en 1973. Tant que les consultations avec les provinces ne seront pas terminées, je tiens à signaler qu'aucune conclusion définitive ne sera tirée de nos constatations. De plus, aucune décision ne sera prise concernant des changements fondamentaux aux programmes existants et aucune nouvelle initiative ne sera entreprise.

Selon moi, la révision a été exécutée de façon vraiment détaillée et complète. Cette révision a exigé la réalisation d'un grand nombre d'études préparées par des employés de divers services du ministère et d'autres ministères fédéraux et par des experts-conseils de l'extérieur. Le ministère a demandé et obtenu des gouvernements provinciaux une foule de renseignements. Par ailleurs, de nombreuses discussions ont eu lieu entre divers ministères à Ottawa, surtout dans les dernières étapes de la révision.

Bien que l'on se soit arrêté longuement sur les programmes existants, notamment le programme de subventions au développement régional, cette révision était essentiellement axée sur l'avenir. Elle a porté en grande partie sur l'analyse des situations et

des possibilités de développement économique régional. Il s'agit là d'un genre d'analyse qui, à notre avis, peut vraiment faciliter les prises de décision de nature à accroître l'efficacité des programmes fédéraux-provinciaux visant à réduire les inégalités régionales et ainsi favoriser une croissance économique plus équilibrée d'un bout à l'autre du pays....

Au cours de mon travail avec les hauts fonctionnaires de mon ministère et des discussions avec mes collègues, je n'ai cessé d'être impressionné par la gamme des possibilités de développement économique qu'offrent la plupart des régions du pays. J'ai également été impressionné de constater le grand nombre de politiques et programmes gouvernementaux qui s'inscrivent ou pourraient s'inscrire dans un effort concerté pour réaliser certaines de ces possibilités. C'est ce qui m'a amené à parler publiquement, au cours des dernières semaines, des possibilités propres à une "approche multi-dimensionnelle", c'est-à-dire une approche s'appuyant sur le repérage et l'exploitation de grandes possibilités de développement par le biais d'une utilisation rationnelle des politiques et programmes de l'administration publique, tant fédérale que provinciale, et ce, de concert avec les éléments appropriés du secteur privé, le cas échéant. J'ai l'intention de fouiller ce concept à fond avec les gouvernements provinciaux et je suis disposé à l'envisager sous l'angle d'une assise fondamentale aux nouvelles initiatives fédérales-provinciales dans le domaine du développement régional.

L'application de ce concept nécessiterait une analyse constante de la situation économique et des possibilités de développement tant des provinces que des régions. Dans le cadre de la révision de nos politiques, comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons effectué des analyses de ce genre. Nous avons préparé des documents traitant des résultats de nos travaux pour la région de l'Atlantique et chacune de ses quatre provinces, le Québec, l'Ontario, la région de l'Ouest et chacune de ses quatre provinces et une région appelée les Terres du Nord-Ouest, qui fut arbitrairement délimitée aux fins d'analyse....

Même si les analyses s'appuient sur de nombreux travaux effectués par le personnel, elles ne constituent pas des engagements fédéraux ou des propositions fédérales touchant des stratégies provinciales ou régionales de développement. Elles se veulent plutôt une illustration des avantages éventuels inhérents à une approche fondée sur le repérage et l'exploitation coordonnée de grandes possibilités de développement....

Qu'il soit cependant bien entendu que le fait d'envisager des changements et de nouvelles initiatives n'influera aucunement sur la détermination avec laquelle le gouvernement entend

continuer à déployer des efforts pour réduire les inégalités économiques régionales au Canada. Nous n'avons pas l'intention de déroger à l'objectif fondamental que nous nous sommes fixé et dont le bien-fondé a d'ailleurs été confirmé par les résultats de la révision de nos politiques. Nous cherchons présentement, et c'est là une démarche à laquelle nous continuerons de nous employer à l'avenir, des moyens d'améliorer les méthodes utilisées pour susciter des possibilités d'emploi plus nombreuses, plus satisfaisantes et plus productrices dans les régions à faible croissance....

Les conclusions de notre révision indiquent que ces programmes donnent de bons résultats et ce à un coût raisonnable. Évidemment, comme toujours, il y a place à amélioration. Les engagements pris dans le cadre de tous ces programmes seront, bien entendu, honorés et les programmes eux-mêmes continueront d'être mis en oeuvre tant qu'il ne sera pas clairement établi, à la suite des consultations fédérales-provinciales, que les fonds engagés peuvent être réaffectés de manière à donner plus de poids à l'effort d'ensemble.

Les programmes actuels sont axés sur certains aspects du développement économique tout aussi importants les uns que les autres, et ils prévoient une aide financière liée à ces mêmes aspects. Les plus remarquables sont sans aucun doute le programme de subventions conçu pour inciter le secteur privé à investir dans les établissements de fabrication et de transformation et le programme des zones spéciales mis au point pour encourager le secteur public à investir dans des centres de croissance et de services choisis. Je suis convaincu que l'appui du gouvernement fédéral aux investissements de capitaux dans les zones défavorisées continuera d'être un élément important de la politique de développement régional. En revanche, on pourrait peut-être accroître la portée de cet appui en l'assouplissant davantage de façon à englober les possibilités de développement qui ne s'inscrivent pas de façon nette dans les catégories d'investissements se rapportant aux industries de fabrication secondaire et aux éléments d'infrastructure des zones spéciales. Par conséquent, j'étudierai, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, comment exploiter de façon plus souple les ressources financières et humaines de mon ministère afin de mieux répondre aux conjonctures et aux possibilités économiques qui varient d'une région à l'autre ou d'une province à l'autre....

Je suis porté à conclure que la meilleure façon de développer les régions à faible croissance est de coordonner l'application des politiques et des programmes qui se rapportent à des possibilités bien précises. Je pense ici à un mécanisme permanent qui permettrait aux gouvernements fédéral et provinciaux de préciser les principales possibilités de développement

et de travailler conjointement à leur réalisation au moyen des instruments pertinents qui existent aux deux paliers de gouvernement. Les programmes du MEER, empreints d'une souplesse accrue, seraient au nombre de ces instruments.

Voici un exemple qui illustre l'approche envisagée. Dans certaines parties des régions à faible croissance, l'accroissement de l'emploi et de la production repose sur l'exploitation des forêts. A l'heure actuelle, mon ministère contribue à la mise en valeur de ces ressources en participant à des études sur l'état des ressources et les possibilités du marché et en accordant des subventions aux entreprises privées intéressées à investir dans des installations de transformation ou de fabrication qui feront usage du bois.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, une foule de facteurs peuvent entrer en ligne de compte, entre autres, un meilleur accès aux marchés, domaine qui intéresse la politique en matière de commerce et de transport, et l'influence des lois et des pratiques relatives au régime foncier. Des efforts particuliers devront peut-être être déployés tant de la part du secteur public que du secteur privé pour assurer la protection de l'environnement. Les services d'entreposage et de livraison existants peuvent également représenter un obstacle. Le développement communautaire pourra exiger un appui à la fois aux chapitres de la planification et de l'environnement pour répondre aux besoins de l'industrie et assurer un mode de vie convenable aux travailleurs, dans les exploitations forestières et les usines. Il sera peut-être souhaitable ou nécessaire de mettre sur pied des programmes de mobilité et de formation de la main-d'oeuvre. Il ne s'agit là que de quelques-uns des facteurs pouvant permettre une action concertée de la part d'un certain nombre d'organismes privés et publics, tant fédéraux que provinciaux et municipaux.

Cet exemple peut servir à illustrer pourquoi je propose une approche "multi-dimensionnelle". Je crois qu'avec le temps une approche de ce genre pourrait contribuer à raffermir l'attache fédérale-provinciale contre les inégalités régionales en mettant l'accent sur les possibilités stratégiques de développement économique dans les régions à faible croissance du pays, compte tenu des objectifs nationaux. Comme je l'ai déjà mentionné, il semble y avoir de multiples possibilités d'accroître l'emploi et la production dans ces régions, tout en contribuant à la prospérité nationale dans son ensemble. Il me semble que si cette proposition est bien formulée, elle puisse obtenir un fort appui du secteur privé, lequel secteur s'est souvent plaint du manque de coordination des politiques gouvernementales en matière de développement économique.

On a étudié avec beaucoup de soin les mécanismes susceptibles de servir à l'application de ce concept, lequel exigerait une coordination interministérielle très poussée, tant au palier fédéral que provincial. Je crois que les mécanismes appropriés peuvent être mis au point et je suis également d'avis que si l'on parvient à en démontrer les avantages possibles pour la population canadienne, il sera possible d'en arriver à la coordination interministérielle et intergouvernementale souhaitée.

La prolifération des programmes publics au cours des vingt-cinq dernières années, a fait en sorte qu'une meilleure coordination gouvernementale s'impose dans l'immédiat. Je ne suis toutefois pas naïf: l'expérience démontre que la coordination pour le plaisir de la chose, dans l'abstrait, est difficile à réaliser. Je n'ai cependant nullement à l'esprit la coordination dans l'abstrait. Je parle plutôt d'une coordination en vue d'atteindre des objectifs restreints et soigneusement définis, liés aux principales possibilités de développement identifiées par les deux paliers de gouvernement. Il me semble que ce genre de coordination doit être considéré, non seulement comme possible, mais plutôt comme presque essentielle à notre pays.

Je me permets de mentionner en passant que, dans le cadre de la planification de la restructuration de mon ministère rendue nécessaire pour en arriver à la décentralisation accrue dont on a fait mention dans le discours du trône, nous nous efforçons d'incorporer des éléments qui nous permettront de jouer un rôle efficace dans l'élaboration de l'approche "multi-dimensionnelle" au développement régional du pays. La planification de la réorganisation progresse rapidement et j'espère être bientôt en mesure de faire part de nos intentions en termes plus précis.

Un dernier point avant de terminer. Aujourd'hui, je vous ai entretenus assez longuement d'une nouvelle approche en matière de développement régional. Cette approche, j'en suis convaincu, offre d'excellentes possibilités et je crois que si elle servait de base à de nouvelles initiatives, grâce à l'appui total des gouvernements provinciaux, elle pourrait avec le temps améliorer de façon considérable l'efficacité des efforts déployés à l'échelle du pays pour atténuer les disparités. Néanmoins, je me garde bien de susciter des espoirs qui manqueraient de réalisme. L'approche proposée pourrait être un moyen d'améliorer grandement la coopération fédérale-provinciale en matière de développement économique. Elle pourrait être un moyen d'atteindre plus rapidement les grands objectifs nationaux. Toutefois, je ne la présente pas comme panacée, car je ne crois pas aux solutions miracles.

